

MOUVEMENTS ET CLONAGES DE VOYELLES
EN MOTLAV
ENTRE PHONOLOGIE ET MORPHOLOGIE

SOMMAIRE. — *Le seul article consacré à ce jour au motlav (Kasahérou 1962) relevait, à la suite de Codrington, le phénomène de la copie vocalique: certains préfixes verraient leur voyelle systématiquement assimilée à celle du radical — ex. na- + vōy > nō-vōy. Nous montrons d'abord que cette règle ne concerne que la moitié du lexique, les radicaux de forme CV-, tandis que les autres (en CCV-) remplacent cette voyelle clonée par une voyelle fixe, sans copie.*

Après une hypothèse diachronique pour expliquer cette bipartition du lexique en deux grandes classes morphologiques (CV- vs. CCV-), le système phonologique est réanalysé en synchronie, suggérant de nouveaux outils théoriques pour représenter les faits observés. Ainsi, dans une approche autosegmentale, la notion de «phonème flottant» est réactualisée pour rendre compte du comportement de ces préfixes, et s'avère également féconde pour expliquer un autre phénomène du motlav, le transfert vocalique — ex. na- + hinag > nī-hnag. Enfin, l'insertion syllabique (mtig > mītig) donne la clef de tout le système, en permettant de transférer parmi les règles phonologiques des formes qui semblaient d'abord relever de la morphologie.

Le motlav est une langue mélanésienne parlée au nord du Vanuatu (Banks) dans l'île de Motalava (Motlav), par une communauté de 1500 locuteurs environ: ce chiffre en fait la langue la plus parlée dans la région des Banks, qui en totalise une bonne dizaine. Parmi celles-ci, se trouve aussi le mota, qui fut longtemps le mieux documenté de tous les parlars de cette région, grâce à la remarquable description qu'en a fournie le Révérend Codrington (bibliogr. 1885, 1896). Ces informations, unies à des données de première main que nous avons recueillies dans les îles Banks au cours de l'année 1998, nous permettront de comparer les faits motlav avec ceux des langues voisines.

Le motlav nous a d'emblée frappé par la complexité de sa phonologie et de sa morphologie. Pourtant, cette complexité semblait pouvoir se ramener à une poignée de règles facilement manipulables, per-

mettant de calculer sans erreur toutes les formes qu'exige la pratique de la langue: les formes irrégulières, pléthoriques au premier regard, se ramènent presque toujours à des régularités secondaires, en sorte qu'il est apparu possible, quoique laborieux, de dresser l'intégralité de ce système morphophonologique à l'aide de quelques règles et catégories en nombre limité.

Or, c'est sur la distribution et l'interdépendance des *voyelles* que semble reposer l'essentiel de ce système. C'est du moins par ce biais-là que nous choisissons de le présenter, tant cette approche semble féconde aussi bien pour la compréhension du motlav lui-même, que pour la réflexion théorique qu'elle autorise.

1. Phonologie générale du motlav

1.1 Consonnes

Le motlav présente 16 phonèmes consonantiques, tous susceptibles d'apparaître dans n'importe quelle position de la chaîne (initiale / fin de syllabe). Le tableau ci-dessous les récapitule, indiquant en même temps l'usage orthographique, lequel obéit au principe: un phonème, un graphème. Cette convention entend s'adapter aux règles très strictes qui régissent l'attribution, à chaque consonne, d'une position unique sur un squelette syllabique.

	labiovel.	bilab.	alvéol.	vélaire	pharyng.
occl. sourdes	kp ^w lq		t	k	
occl. sonores pré-nas.		^m b lb	ⁿ d ld		
fricatives sourdes			s		h
fric. sonores		v		ɣ lq	
nasales	^h m ^w lh	m	n	ŋ lh	
latérale			l		
semi-consonnes	w		j ly		

Les deux phonèmes /w/ et /j/ ont un statut purement consonantique. D'autre part, on notera les principales réalisations phonétiques de quelques-unes de ces consonnes, en fonction de leur position dans la syllabe:

phonème	initiale	intervocalique	fin de syllabe
/v/	v-	-v-	-p
/ ⁿ d/	d-	- ⁿ d-	-n
/ ^m b/	b-	- ^m b-	-m

Mis à part ces réalisations en distribution complémentaire, aucun phénomène phonologique remarquable ne concerne les consonnes: en particulier, on ne relève aucun cas d'assimilation entre consonnes, adjacentes ou non.

1.2 Voyelles

C'est un système symétrique à sept voyelles phonologiques; Codrington (1885: 311) n'en avait vu que cinq. On a uniquement des monophthongues orales.

i	u
ɪ ləl	ʊ ləl
e	o
a	

Si la réalisation phonétique de /ɪ/ et /ʊ/ met en œuvre le trait ATR, reste à savoir si celui-ci est pertinent au niveau phonologique: est-il justifié de poser une opposition binaire entre *i*, *u* d'un côté, *ê*, *ô* de l'autre, ou bien doit-on voir dans le tableau simplement 4 crans d'aperture distribués en deux séries (antérieures / postérieures)? Nous répondrons bientôt à cette question¹.

1.3 Structure syllabique

Seuls deux schémas de syllabe sont possibles en motlav: **(C)V** et **(C)VC**, avec un penchant marqué pour CVC. Ainsi, excepté dans quelques emprunts, les groupes de (deux) consonnes ne sont autorisés que si ces consonnes peuvent se distribuer sur deux syllabes différentes: -VC₁||C₂V-. En outre, deux consonnes identiques sont prononcées comme une seule consonne simple, sans gémination.

No ne- myôs so lev vi- twag, ba nêk et bus te biyibiñ

1SG STAT vouloir CJC prendre CARD un mais 2SG ne vouloir pas aider(2)

no.

1SG

Je veux en prendre un, mais tu ne veux pas m'aider.

La chaîne syntactique s'organise exclusivement en deux types de syllabes, (C)V et (C)VC:

no lne-m lyô~ lso lle~ lvi-t lwag lba lnêk etl bus lte lbilyibiñlno

1. Voir §2.1.

Cette structuration syllabique exerce des contraintes fortes sur toutes la morphologie du motlav, contraintes qui seules permettent de rendre compte, en synchronie, des règles présidant à l'agencement des unités lexicales dans le discours.

En outre, il faut noter une certaine tendance du motlav, du moins en apparence, à éviter les suites de syllabes ouvertes au sein du même mot morphologique: une suite de plus de deux syllabes [C₁V₁|C₂V₂|C₃V₃(C)] sera presque systématiquement syncopée en [C₁V₍₁₎|C₂|C₃V₃(C)]:

*le- lgelmel > le-glmel

dans *nakamal* > au *nakamal*, dans la maison des hommes

Il est difficile de décider *a priori* si cette syncope est un événement ayant eu lieu dans la diachronie de la langue, où si l'on doit y voir une règle phonologique vivante et productive: nous en reparlerons².

2. La distribution des voyelles dans le mot

De nombreuses questions se posent au sujet de la distribution des voyelles parmi les syllabes d'un mot, particulièrement dans les cas d'affixation. En fait, il faut distinguer quatre classes de phénomènes morphologiques ^e/ou phonologiques portant sur les voyelles:

- **harmonie vocalique**: au sein d'un lexème, la flexion d'une voyelle entraîne une assimilation partielle de la voyelle précédente: *ivlu-k* «mon copain» > *évlô-n* «son copain»;
- **copie vocalique**: sans disparaître, la voyelle radicale transmet son timbre à la voyelle du préfixe: *na-* + *wôl* > *nô-wôl* «lune»;
- **transfert vocalique**: la voyelle radicale transmet son timbre à la voyelle du préfixe, puis disparaît *na-* + *hjnag* > *nj-hnag* «igname»;
- **insertion vocalique**: au sein même du lexème, une des voyelles du radical s'insère à un autre endroit du même radical: *mtig* > *mîtig* «cocotier».

Nous traiterons d'abord du premier cas, assez marginal, avant d'aborder les trois autres, qui constituent le cœur de la morphologie du motlav.

2.1 Harmonie vocalique

Nous appelons «harmonie vocalique» les modifications régulières de timbre, subies par une ou plusieurs voyelles d'un mot, sous l'effet d'une autre voyelle non contiguë du même mot. Il ne s'agit pas d'une

2. Voir les §2.2.5.1 et §3.3.

assimilation totale, mais d'une modification partielle, qui n'apparaît dans cette langue que dans un cas très particulier, que l'on va voir.

2.1.1 Ouverture morphologique des voyelles

Les seuls mots subissant une flexion suffixale sont les noms à détermination directe, parfois dits «de possession inaliénable». Le terme possédé se présente sous la forme d'un *thème* morphologique donné, toujours terminé par une voyelle V_j: *tale~* «âme». Il est suivi soit d'un terme référant au possesseur, qu'il s'agisse d'un nom comme dans *tale îne* «l'âme du serpent-de-mer», ou d'un suffixe possessif personnel, comme 1sg: *tale-k* «mon âme». Au cours de la flexion en personne, la voyelle finale de jonction V_j, et normalement elle seule, subit des modifications régulières en 3sg, et pour toutes les autres personnes non-singulier: elle s'ouvre d'un degré. On aura ainsi *tala-n* «son âme», *tala-y* «leurs âmes (PL)», et de même pour la plupart des autres voyelles, surtout antérieures:

v. jonct.	thème	sens	1sg	3sg
i > ê	yênti~	nièce	yênti-k	yêntê-n
ê > e	ivê~	mère	ivê-k	ive-n
e > a	tale~	âme	tale-k	tala-n
*a				
u > ô	moyu~	oncle / neveu	moyu-k	moyô-n

A noter, les voyelles arrondies ne s'ouvrent pas forcément:

v. jonct.	thème	sens	1sg	3sg
o = o	lo~	mémoire	lê-k	lo-n
ô = ô	swô~	noyau	**	swô-n
u = u	ni-bgu~	péché	ni-bgu-k	ni-bgu-n

S'il est vrai que cette ouverture d'un degré s'explique sans doute, historiquement, par le timbre vocalique disparu des anciens suffixes (PNCV³ 1sg *-ku, 3sg *-na), ce n'est pas là, cependant, qu'il faut parler d'harmonie vocalique: en synchronie, il ne s'agit plus de l'influence d'une voyelle sur une autre, mais de flexions associées à des paradigmes morphologiques.

Mais la première conclusion que nous pouvons tirer de ce tableau est d'ordre phonologique, car elle concerne la structuration des phénomènes vocaliques entre eux. On sait en effet que /i/ s'oppose à /i/=ê, tout comme /u/ à /u/=ô, par deux traits phonétiques principaux: d'une

3. PNCV pour Proto North-Central Vanuatu, sous-groupe de l'ensemble océanien. Cf. Clark (1985).

part l'aperture (*i* est plus fermé que *ê*), ce qui les place dans une échelle à 4 termes *i-ê-e-a...*; d'autre part le trait ATR (*i* est +ATR, *ê* est -ATR), qui quant à lui situe les deux phonèmes *i* et *ê* l'un par rapport à l'autre, en couple. Une question légitime en phonologie serait: lequel de ces deux traits est *emic*? Autrement dit, quel trait a été retenu par le motlav pour structurer le système des voyelles? Une première réponse est suggérée par le fonctionnement de cette flexion possessive des noms: l'ouverture d'un cran de chacune des voyelles (dans l'ordre *i > ê > e > a*) tendrait à prouver que le motlav a retenu le critère d'aperture comme principe d'organisation de son système vocalique, tandis que l'opposition *etic* [\pm ATR], n'aurait pas de pertinence au niveau phonologique. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, le système proposé par J. Kasarhérou (1962) pour le motlav serait équivalent au nôtre, étant composé des seules voyelles [+ATR] /i, e, ε, a, ɔ, o, u/: bien que l'observation soit phonétiquement fautive, elle serait fonctionnellement correcte. Nous allons voir ce qu'il en est.

2.1.2 Harmonisation vocalique

Or, un sous-ensemble de ces noms à possession «inaliénable» présente la particularité de doubler cette flexion d'une modification supplémentaire sur la (ou les) voyelle(s) V_i précédant la voyelle finale V_j . Il s'agit plus précisément des cas où V_j et V_i sont toutes deux d'aperture minimale, c'est-à-dire ont chacune soit le timbre *i* soit le timbre *u*. Dans ce cas précis, l'ouverture — si elle a lieu — de V_j au cours de la flexion entraîne également l'ouverture de V_i d'un degré.

$V_i - V_j$	v. fléchies	radical	sens	1sg	3sg
i - i	ê - ê	inti~	fil	inti-k	ëntê-n
i - i - i	ê - ê - ê	ni-nini~	reflet	ni-nini-k	nê-nênê-n
i - u	ê - ô	ivlu~	compagnon	ivlu-k	êvlô-n
u - u	ô - ô	buhu~	doigt	buhu-k	bôhô-n
u - i	ô - ê	n-ulsî~	cime	—	n-ôlsê-n

Mais ce phénomène n'a pas lieu si la voyelle finale ne s'ouvre pas, ou si l'une des deux voyelles en présence n'est pas du premier degré d'aperture (*i* /*u*):

$V_i - V_j$	v. fléchies	radical	sens	1sg	3sg
i - u	i - u	ni-bgu~	péché	ni-bgu-k	ni-bgu-n
i - (ê)	i - (e)	ivê~	mère	ivê-k	jve-n
(ô) - i	(ô) - ê	tôti~	tronc	—	tôtê-n

Le premier de ces tableaux signale donc l'influence que peut avoir la modification d'une voyelle d'un mot sur d'autres voyelles du même mot. Dans un tel cas de figure, cependant, on ne peut parler strictement d'une copie vocalique, puisque V_j ne remplace pas V_i , sous quelque forme que ce soit; en revanche, elle lui transmet bel et bien, à travers le mur des consonnes, une de ses caractéristiques.

Quelle est donc cette caractéristique, régissant la transformation commune de *i* et *u* en *ê* et *ô* respectivement? Et pourquoi cette altération conditionnée ne concerne-t-elle que ces deux paires de voyelles, et non toute la série *i-ê-e-a*? La réponse est suggérée par la question même: c'est sans équivoque le trait [\pm ATR] qui explique cette nouvelle règle phonologique. En effet, alors que ce trait n'est pas en jeu dans les couples *i-e* ou *i-a*, c'est lui qui oppose en bloc *i-u* à *ê-ô*, et qui permet d'expliquer leur solidarité. On peut ainsi reconstituer les deux étapes du processus faisant passer **ivlu-k** à **êvlô-n**, processus très instructif pour comprendre l'organisation du système vocalique en motlav:

- **pertinence du trait d'aperture**: au cours de la flexion personnelle, **ivlu-k** [ipluk] s'ouvre normalement en ***ivlô-n** [ipløn], comme c'est le cas de la plupart des voyelles, disposées en échelle *i > ê > e > a*; le trait ATR n'est pas en jeu.
- **pertinence du trait [\pm ATR]**: suite à cette ouverture *u > ô*, le trait [-ATR] de *ô* s'impose à la voyelle précédente, dans la mesure où ce trait y est pertinent (donc pour *i* et *u* seulement). Ainsi ***ivlô-n** s'harmonise en **êvlô-n** [ipløn], forme dans laquelle les deux voyelles sont toutes les deux [-ATR]. Cette fois-ci, ce n'est plus l'aperture vocalique qui situe les phonèmes *i* et *ê* l'un par rapport à l'autre dans le système, mais ce fameux trait ATR.

C'est donc bien une véritable harmonisation — sinon harmonie⁴ — vocalique qui a lieu ici, dans laquelle une voyelle passée⁵ de [+ATR] à [-ATR] a exercé une contrainte sur d'autres voyelles du même mot, imposant le même passage de [+ATR] à [-ATR]. Voilà qui donne une information précieuse sur la structuration du système vocalique de la langue: le trait [ATR], que l'on avait cru *etic* et non *emic* en motlav, se révèle en fait pertinent, dans la mesure où lui seul

4. On ne peut pas parler d'harmonie [ATR] au niveau phonologique en motlav, comme on peut le faire pour d'autres langues, dans la mesure où d'autres formes lexicales n'interdisent pas des divergences sur ce trait: on a ainsi régulièrement **tôti** [tuti] ou **wêti** [witi]. Mieux vaut donc parler d'*harmonisation* vocalique, comme fait de morphologie régissant la flexion de quelques noms.

5. On pourrait discuter sur la primauté de 1SG sur 3SG. Mais l'unité fléchie est un radical (**ivlu~**) qui peut apparaître tel quel, et prouve donc qu'on est bien passé de *i-u* à *ê-ô*, et non l'inverse. D'autre part, on sait que le *i* reflète un ancien article personnel /i/, confirmant que **ivlu** est premier par rapport à **êvlô-**.

peut rendre compte de certains faits de morphologie, qui seraient mal expliqués si l'on se contentait de mentionner l'aperture.

Outre cette information sur les structures du vocalisme, l'harmonisation en ATR nous intéresse pour la suite de notre étude sur les mouvements et influences entre voyelles dans le mot. Cette assimilation partielle qu'est l'harmonisation, tout en ne concernant qu'une classe restreinte de termes, révèle déjà une certaine perméabilité des voyelles aux caractéristiques phoniques de leur environnement. Indépendamment de la nature et du nombre des consonnes qui les séparent⁶, les voyelles s'influencent les unes les autres, du moins dans certains cas particuliers bien circonscrits. Nous allons maintenant examiner d'autres phénomènes morphologiques plus importants, dans la mesure où ils portent sur des classes de mots bien plus nombreuses — aussi bien les noms que les verbes —, et impliquent des assimilations non plus partielles, mais totales, voire de véritables mouvements de voyelles.

2.2 Copie vocalique

La copie vocalique apparaît comme le phénomène le plus complexe de la morphologie du motlav, et en tout cas le plus marquant. Les affixes en jeu dans les cas de transfert et copie vocaliques sont les mêmes: il s'agit des préfixes variables nominaux **na-** ARTICLE, **be-** «pour», **le-** LOCATIF, les préfixes verbaux **ne-** STATIF, **me-** ACCOMPLI, **te-** FUTUR, enfin les translatifs **te-** ABLATIF et **v-** NUM. CARDINAL.

2.2.1 Les préfixes *C- et la copie vocalique

La copie de la voyelle a déjà été repérée par les deux seuls auteurs ayant déjà parlé du motlav: Codrington, en 1885, et Jacqueline Kasarhérou (de la Fontinelle), dans sa brève présentation «Les changements vocaliques de trois préfixes en motlav» (1962), consacrée à ce sujet. Ces deux auteurs ont en commun de présenter ces préfixes comme phonologiquement de forme C-: Codrington parle ainsi de **n-** article des noms, **n-** préfixe verbal, **m-** marque verbale de passé et **t-** de futur, en parlant à chaque fois de «vowel shifting». Et c'est sous cette même forme que J. Kasarhérou les cite également, non sans réunir les deux **n-** en un seul «préfixe actualisant» accepté par tous les lexèmes, qu'ils équivalent à nos noms ou à nos verbes; à ce sujet,

6. Nous mentionnerons plus tard (§2.2.6.1) la représentation que propose la théorie autosegmentale, pour de tels phénomènes: consonnes et voyelles sont disposées sur deux plans distincts, autorisant la perméabilité des unes aux autres, comme dans le cas de l'harmonie. Cf. Angoujard (1997).

nous montrerons que l'auteur a tort d'en tirer argument pour nier l'opposition verbo-nominale, pour la simple raison que ces deux préfixes sont en fait morphologiquement différents.

On peut citer ainsi au hasard les formes suivantes, où l'on constatera une identité systématique entre la première voyelle, celle du préfixe, et la suivante, appartenant au radical:

art.	ni-git	le pou	nê-sêm	l'argent	ne-qet	le taro
*n-	no-gom	la maladie	nô-vôy	le volcan	nu-kumay	patate douce
	na-lañ	les mouches	ni-qtî-k	ma tête	nê-qtê-n	sa tête
*v-	vô-yô	deux	ve-vet	quatre	vê-vêh	combien?
...	lô-vôy	sur le volcan	bi-qtî-k	pour ma tête	to-Mot	de Mota

Face à cette série parfaite, il est tentant de poser une règle générale de copie vocalique: tout préfixe de forme C- adopte la première voyelle du lexème auquel il s'applique, lorsque ce lexème commence par l (ou 2) consonne(s). C'est ainsi que, selon J. Kasarhérou, ces préfixes «semblent ne pas avoir de voyelle propre, mais l'emprunter au radical».

Il s'agirait alors d'une *voyelle de transition* de timbre indéfini, apparaissant selon des règles d'organisation syllabique. En effet, en vertu des règles empêchant strictement un groupe de consonnes en attaque de syllabe, chaque affixe C- ne pourrait se combiner à un lexème C(C)V- que moyennant des réajustements — le principe étant d'insérer une position syllabique entre deux consonnes, lorsque celles-ci ne peuvent pas se répartir entre deux syllabes distinctes.

radical	*n- + radic.	nom seul	nom + article	sens
V _i -	n-V _i -	ih	n-ih	arc
CV _i -	nV _i - CV _i -	bê	nê-bê	eau
CCV _i -	nV _i - C CV _i -	qtî	ni-qtî	tête

On opposerait ainsi ces préfixes, morphologiquement de structure C- (article *n-), à d'autres affixes véritablement CV-, qui d'une part ne s'élident pas, et, d'autre part, ne présentent jamais cette copie vocalique:

- le verbal **ni-** 3SG+INACP: **ni-in** (il) boit, **ni-et** (il) voit, **ni-van** (il) va, **ni-suwsuw** (il) se baigne, **ni-gen** (il) mange;
- les dérivatifs **yo-** feuille de (**yo-mtig** palme de cocotier) ou **wo-** fruit de (**wo-mtig** noix de coco);
- l'article honorifique **wo-**, qui commute avec l'article *n-: **wo-sêm** la monnaie traditionnelle (/ **nê-sêm**), **wo-ngê** ton visage (*poétique*);
- (sans consonne initiale) le préfixe locatif **a-**, apparaissant tel quel dans plusieurs toponymes (**a-Vnô Lav** Vanua Lava, **a-Gô** Gaua, **a-Mêw** Maewo ...) et adverbes circonstanciels (**a-lon** dedans, **a-tgiy** derrière / après, **a-qyig** aujourd'hui...), etc.

Cependant, on va voir que cette explication en termes de soutien syllabique, pourtant judicieuse pour rendre compte d'autres phénomènes, n'est pas adéquate dans le cas de ces préfixes à copie vocale.

2.2.2 Préfixes CV-: nature de la voyelle V

En réalité, plusieurs arguments plaident pour qu'on pose des préfixes CV- et non C-; reste à savoir s'il faut poser une voyelle «copiante» indéfinie (*e* central, archiphonème vocalique), ou une véritable voyelle phonologique, différente selon les morphèmes.

On citera d'abord le nom de la tortue, **na-o**, qui sans article se réduit à **o**: bien qu'exceptionnelle — on attendait ***n-o** —, cette forme prouve qu'on ne peut poser un article sous forme C- (soit ***n-**), mais qu'il peut apparaître pourvu d'une voyelle, y compris dans un cas où la structure syllabique ne requiert aucune voyelle de transition. Admettons donc que tous les préfixes se comportent comme l'article — on le montrera par la suite —, en ce qu'ils sont tous monosyllabiques (CV-); reste à déterminer la nature de cette voyelle, à la fois morphologiquement existante, et susceptible de modifier son timbre.

Dans un premier temps, le phénomène de copie inciterait à poser des morphèmes à voyelle libre, caractérisés par un archiphonème vocalique: on opposerait ainsi les deux articles **wo-**, pourvu d'un véritable phonème /o/, et **na-**, dont la voyelle serait intrinsèquement transparente, et de même les verbaux **ma-**, **ta-**, etc. Quelle serait donc l'origine phonétique de cet archiphonème? L'explication par coloration d'une voyelle centrale [ə] sous-jacente⁷ (opposant désormais **wo-** à **nə-**) est mise en doute par l'absence totale de cette voyelle centrale en motlav, aussi bien au niveau phonétique que phonologique, si bien qu'une telle hypothèse serait *ad hoc*.

Au lieu de spéculer sur des phonèmes inexistantes, il est plus profitable d'examiner les faits plus précisément que ne l'ont fait les auteurs déjà cités, afin de déterminer les règles qui permettent d'attribuer un timbre à cette voyelle. Aussi voudrions-nous revenir sur les formes que J. Kasarhérou qualifie d'exceptions, et dans lesquelles la copie ne semble pas se faire régulièrement. Outre la tortue déjà citée (**na-o**), de très nombreuses formes présentent des voyelles distinctes entre le préfixe et le lexème qui suit; en outre, si l'on observe simultanément le comportement de deux préfixes dans des contextes lexicaux semblables, on constate de nombreuses irrégularités et incohérences par rapport à la règle de copie vocale.

7. Cf. le kalam analysé par Pawley, et cité par Foley (1986: 51).

Opposons ainsi l'article ***na-** et le locatif ***la-**: malgré un comportement apparemment similaire (**nô-vôy**, **lô-vôy**), ces deux préfixes présentent parfois deux voyelles distinctes, différant tantôt entre elles, tantôt avec le lexème suivant:

article	traduction	locatif	traduction
na-naw	la mer	le-naw	en mer
na-smal	la pluie	le-smal	sous la pluie
na-he-k	mon nom	le-he-k	en mon nom
na-gmel	le <i>nakamal</i>	le-gmel	au <i>nakamal</i>
na-lo	le soleil	le-lo	au soleil
na-vnô	l'île, le village	le-vnô	en l'île, au village

Considérant comme réguliers les cas où la voyelle de l'article est semblable à celle du radical, comme dans **na-naw** ou **le-gmel**, on cherche d'abord à rendre compte des formes «anormales» (soulignées) comme **le-naw** ou **na-gmel**, sans copie vocale. C'est ainsi que Codrington explique, à tort, le *a* de **na-bte** par le même terme dans la langue voisine de mota, *patau*: «*nabte* for *na bate*». De même, on pourra chercher à voir dans le *a* de **na-gmel** ou de **na-vnô**, un vestige éventuel de la forme étymologique (cf. le bislama *na-kamal* ou le mota *vanua*), etc. Mais cette explication, justifiée pour les cas de transfert⁸, ne permet pas de rendre compte de toutes ces «exceptions» à la «règle» de la copie vocale.

Par ailleurs, le même Codrington, lorsqu'il ne peut recourir à l'étymologie, parle du *a* comme d'une voyelle brève, «because the language loves to shorten vowels»: ainsi, le *ô* de **gôhōw** «s'abrègerait» en *a* en devenant **na-ghōw** 'le rat'. Cette position n'est pas tenable, en l'absence d'opposition de longueur vocale — *a* n'est pas plus bref que *ô* —, et d'ailleurs comment expliquer le *e* de **be-ghōw**?

A vrai dire, une observation attentive remet en cause jusqu'au couple règle / exception, employé plusieurs fois par Kasarhérou pour écarter les formes anormales, dans la mesure où les cas sans copie sont nombreux, peut-être aussi voire plus nombreux que les cas de copie. En sorte qu'il faudrait presque inverser le tableau, et présenter à la limite les cas de copie vocale comme minoritaires.

Pour les mots préfixés à l'aide de ces morphèmes CV-, on a donc deux cas de figure principaux: soit la voyelle du préfixe est identique à celle du lexème (**nô-vôy**, **lô-vôy**), soit elle est différente (**na-vnô**, **le-vnô**). Dans ce dernier cas, l'analyse des formes fait ressortir que chaque préfixe est — presque — toujours doté de la même voyelle, quelle que

8. Cf. notre paragraphe 2.3.

soit la structure phonologique de la forme par ailleurs: c'est ce qui apparaît lorsqu'on lit le tableau précédent par colonnes et non par lignes. Ainsi, pour le locatif, en l'absence de copie, la consonne *l-* est systématiquement suivie d'un *-e*, tout comme le *m-* de l'accompli ou le du *t-* du futur. On sera alors fondé à donner à ces morphèmes une forme phonologique fixe, sans recourir à un archiphonème: on parlera donc du locatif **le-**, du parfait **me-**, etc., qui dans certains cas modifient leur voyelle, dans d'autres non. Des manipulations et commutations sur un grand nombre de lexèmes de la langue, ont permis de reconstituer la voyelle fondamentale de chaque préfixe copiant: excepté pour l'article qui présente un *a*, on a partout une voyelle *e*⁹. Seul le préfixe **v-** des numéraux ne permet pas de retrouver sa voyelle, du fait du nombre trop faible de lexèmes auquel il peut être préfixé (nombres de 1 à 4, interrogatif **vêh** «combien»); on est donc autorisé, dans ce cas précis, à lui laisser sa forme sans voyelle (**v-**), car cela reviendrait au même que de poser un préfixe **vX-** à voyelle indéterminée.

Cette observation a des implications y compris au niveau syntaxique: car elle permet de distinguer deux morphèmes *nV-* différents, confondus par J. Kasarhérou sous l'appellation vague d'*actualisateur*. Au premier coup d'œil, verbes et noms semblaient en effet se réunir en une seule macro-catégorie («les mots pleins de la langue»), tous préfixables en *n-*: une preuve apparente de l'indistinction verbo-nominale des langues mélanésiennes, chère à cet auteur. En réalité, il n'en est rien; car si les formes copiantes laissent en effet planer l'ambiguïté, les formes sans copie mettent en lumière deux préfixes distincts en réalité, à savoir d'un côté le nominal **na-** ARTICLE, de l'autre le verbal **ne-** STATIF.

	article na- + noms		statif ne- + verbes / adjectifs	
formes à copie vocalique	ne-het	le mal, la faute	kê ne-het	il est méchant
	no-gom	une maladie	kê no-gom	il est malade
	nê-dêw	le poids	kê nê-dêw	c'est lourd
formes sans copie	na-myeñ	un flemmard	kê ne-myeñ	il a la flemme (ponctuel)
	na-tmayge	un vieillard	kê ne-tmayge	il est vieux
	na-hyo	la longueur	kê ne-hyo	c'est long

Pour un même radical, ce sont donc deux préfixes différents qui en font un nom ou un verbe. L'homonymie ne concerne que les formes

9. La forme fondamentale de chaque préfixe se retrouve dans une langue voisine comme le mosina (Vanua Lava), où les morphèmes restent morphologiquement autonomes (proclitiques et non affixaux), et ignorent la copie vocalique: on a ainsi *me* pour le parfait, *le* pour le locatif, etc.; *na* se retrouve tel quel en langue vureas (Vanua Lava), et en général dans la plupart des langues mélanésiennes.

copiantes, mais elle est définitivement levée dès lors qu'on inscrit ces dernières en paradigmes. Comme le confirme par ailleurs d'autres traits syntaxiques, le motlav oppose donc bel et bien noms et verbes, même si les noms fonctionnent par ailleurs comme prédicats.

En résumé, la copie vocalique est un phénomène morphologique qui ne concerne qu'un nombre restreint (8) de préfixes de forme **CV-**, déjà énumérés, et eux seuls: la possibilité de copie est donc stockée dans le lexique, comme caractéristique morphologique intrinsèque de ces affixes. Tel morphème est ou n'est pas susceptible de modifier sa voyelle en fonction du lexème qui suit, en fonction de règles encore à définir. Cette aptitude au changement pourrait être notée par une majuscule, si ce procédé ne risquait d'évoquer un archiphonème¹⁰: on opposerait les morphèmes copiants **nA-** ARTICLE, **nE-** STATIF, etc., aux autres préfixes invariables de même structure **CV-**, qui gardent intacte leur voyelle, comme **wo-** ARTICLE HONORIFIQUE, ou **ni-** INACP-3SG.

Mais il reste une question importante à résoudre: étant donné un préfixe à voyelle copiante, comme l'article **na-**, quelles conditions sont requises sur le lexème pour qu'il y ait ou non copie?

2.2.3 Deux classes morphologiques de lexèmes

On a déjà dit que les formes à copie (type **nô-vôy**) et les formes sans copie (type **na-lo**) se répartissaient à peu près équitablement dans la langue, en sorte qu'on ne pouvait opposer formes régulières et exceptions; bien plutôt, il faut chercher les règles, s'il y en a, qui permettent de prédire s'il y aura copie ou non.

Une première observation est nécessaire pour comprendre le phénomène: jusqu'ici nous avons parlé de *formes* à copie, par opposition à des *formes* sans copie vocalique, et ce éventuellement pour un même lexème. Par exemple, avec le nom **naw** «mer», on avait opposé la forme régulière **na-naw**, où aurait eu lieu la copie, au syntagme locatif **le-naw**, où elle n'aurait pas eu lieu. En réalité, la forme locative apparaît maintenant moins irrégulière, puisqu'on y reconnaît la forme pleine du préfixe **IE-**; quant au premier mot précédé de l'article, rien ne permet d'affirmer clairement qu'il y a bien eu copie, car il pourrait tout aussi bien s'agir de la forme pleine de l'article **na-**,

10. La notation *nA-* (rsp. *nE-*) ne renvoie pas à un véritable archiphonème, qui subsumerait une sous-classe de voyelles (antérieures, etc.) à l'exclusion d'autres, comme dans les cas d'harmonie vocalique: il s'agit de noter ainsi la place d'une voyelle variable, susceptible de prendre n'importe quel timbre, mais qui par défaut prendra celui de /a/ (rsp. /e/). Au moyen de la majuscule, on cherche surtout à exprimer le caractère phonologique particulier de ces voyelles copiantes; ce statut particulier reste à définir (cf. §2.2.6.2).

sans qu'il soit nécessaire ni possible de la rapporter à la voyelle du radical. Le même raisonnement peut être proposé pour la soi-disant forme régulière **le-gmel** «dans la maison des hommes»: sachant que la forme **na-gmel** présente la forme pleine de l'article, on peut tout aussi bien voir dans la forme locative correspondante l'allomorphe **le-** du préfixe **IE-**, plutôt qu'un reflet de la voyelle suivante. Mais comment peut-on s'en assurer?

Voici. Le tableau cité en §2.2.2 peut être largement développé, aussi bien dans le nombre de lignes — diversification des exemples — que de colonnes — diversification des préfixes. Ce faisant, on constate immédiatement une règle, qui ne souffre guère d'exception: *si pour un lexème donné, un des préfixes copie sa voyelle, alors cette copie aura lieu avec tous les autres préfixes (à voyelle copiante)*. Inversement, *si pour un lexème donné, un des préfixes copiants présente sa forme pleine (sans copie), alors aucun autre préfixe ne copiera sa voyelle*.

C'est ce qu'on constate avec ces quelques exemples, que l'on aura pris soin, dans un premier temps, de choisir sans /a/ ou /e/ au radical:

	sens	lexème nu	article nA-	Pp bE- pour	Statif nE-	Parfait mE-
lexèmes	(être) froid	momyiy	no-momyiy	bo-momyiy	no-momyiy	mo-momyiy
à copie	(faire) nuit	qôñ	nô-qôñ	bô-qôñ	nô-qôñ	mô-qôñ
vocalique	penser	dêmdêm	nê-dêmdêm	bê-dêmdêm	nê-dêmdêm	mê-dêmdêm
lexèmes	travail(ler)	mgumgu	na-mgumgu	be-mgumgu	ne-mgumgu	me-mgumgu
sans	dormir	mtimtiy	na-mtimtiy	be-mtimtiy	ne-mtimtiy	me-mtimtiy
copie	désirer	myôs	na-myôs	be-myôs	ne-myôs	me-myôs

En d'autres termes, et c'est important, **le trait [+copie] est associé au lexème**. C'est le lexème, et lui seul, qui détermine à chaque fois si sa propre voyelle sera reflétée dans celle du préfixe, ou non. Ainsi, le lexème pour «nuit» **qôñ** imposera systématiquement le timbre *ô* aux préfixes copiants¹¹ qui s'y affixeront, en sorte que ***na-qôñ** est impossible; à l'inverse, celui pour «désirer» **myôs** interdira le transfert de ce même timbre *ô*, et on n'aura jamais ***nô-myôs**.

Un corollaire de cette remarque est le suivant. Lorsque l'on observe une forme ambiguë, dont le radical a la même voyelle que la forme pleine de son préfixe (*a* pour l'article **nA-**, *e* pour les autres), comme **le-leñ** «dans l'air», **le-skey** «sur le corail» ou **na-lam** «la haute mer», si l'on veut connaître la nature de la première voyelle, il

11. Bien entendu, les préfixes invariables ne subissent pas cette modification, comme l'Inacp **ni-** dans **ni-qôñ**.

suffit de connaître, par un test simple, le comportement de ce même lexème avec un autre préfixe. Sachant que le premier donne avec l'article **ne-leñ**, mais le second **na-skey**, on en déduit qu'ils appartiennent à deux catégories distinctes; quant au troisième, un test avec **IE-** donne **le-lam**, ce qui prouve que le *a* de l'article ne peut pas provenir d'une copie, mais provient du préfixe lui-même.

En somme, l'ensemble des lexèmes préfixables (noms, verbes, adjectifs, locatifs, numéraux...) se répartit en deux grandes classes morphologiques transcatégorielles: les «lexèmes copiables», qui exigent la copie de leur voyelle radicale sur les préfixes copiants, et les «lexèmes bloquants», qui empêchent cette copie, et ne sont compatibles qu'avec la forme pleine de ces mêmes préfixes. On retrouve là, mais formulée différemment, l'opposition que J. Kasarhérou posait entre mots «réguliers» et «exceptions».

On obtient ainsi un tableau à quatre entrées, reflétant les quatre combinaisons possibles entre préfixes copiants / invariables, et lexèmes copiables / bloquants; il apparaît qu'une seule de ces combinaisons autorise la copie vocalique, à savoir la rencontre *préfixe copiant + lexème copiable*.

	lexème bloquant (myôs)	lexème copiable (qôñ)
préfixe invariable (ni-)	- (ni-myôs)	- (ni-qôñ)
préfixe copiant (mE-)	- (me-myôs)	+ (mô-qôñ)

2.2.4 Le trait de copie: lexique ou phonologie?

A ce stade de la réflexion, une nouvelle question se présente: l'aptitude d'un lexème à la copie, autrement dit son appartenance à l'une ou l'autre des deux classes morphologiques que l'on vient de définir, peut-elle être déduite de sa forme, ou bien est-elle arbitraire? Dans le premier cas, il s'agirait d'une règle générale de morphophonologie, permettant de calculer les formes correctes d'après leurs structures; dans le second cas, l'aptitude à la copie serait arbitrairement stockée dans le lexique, pour chaque unité, sans qu'il soit possible de la deviner autrement — comme c'est généralement le cas, en français, pour le genre des noms (masculin / féminin).

Un seul contre-exemple suffirait, peut-on penser, à ruiner tout espoir de dériver la copie vocalique de la structure phonologique des lexèmes. Or on a une véritable paire minimale morphologique, avec les deux radicaux homonymes **lêt**: pour une même structure CVC et une même séquence de phonèmes, on obtient avec l'article soit le nom **na-lêt** «bois de chauffe», sans copie vocalique, soit le nom **nê-lêt** «sorte de flan ou de purée», qui, quant à lui, présente

cette modification de la voyelle du préfixe. Voilà qui devrait suffire à démontrer, une fois pour toutes, la thèse suivante: *chaque lexème stocke avec lui, dans le lexique, le trait morphologique de copie, sans que ce trait puisse être déduit autrement de la forme de ce même lexème.*

Ainsi, on peut choisir de représenter les lexèmes bloquants par un signe arbitraire (°) dans une entrée lexicale, pour les distinguer de l'autre grande catégorie morphologique de la langue, les lexèmes copiables, dépourvus de ce même signe. Dès lors, on sera capable, en un seul coup d'œil, de calculer la totalité des formes que pourra prendre ce lexème dans le discours:

- **lexèmes copiables:** *lêt* «purée», *qôñ* «nuit», *dêmdêm* «penser», *vôv* «volcan», ... engendrent des formes à copie (*nV-*, *IV-*, *bV-*, *nV-*, *mV-*, *tV-*...)
- **lexèmes bloquants:** °*lêt* «bois», °*myôs* «désir(er)», °*mgumgu* «travail(ler)», °*lo* «soleil», °*myeñ* «flemmard», °*naw* «mer», °*gmel* «maison des hommes» ... engendrent des formes sans copie (*na-*, *le-*, *be-*, *ne-*, *me-*, *te-*...)

Le trait [±copie] est donc une donnée arbitraire stockée avec chaque lexème, et ne peut apparemment pas se calculer, en synchronie, en vertu de lois phonologiques.

Cette conclusion, quoique précieuse et suffisamment étayée, mérite cependant d'être revue et corrigée. N'y a-t-il vraiment aucun conditionnement phonologique au phénomène de copie vocalique? Ne peut-on pas dégager des faits, sinon une règle absolue, du moins une tendance dominante? Si l'on écarte momentanément quelques doubles troublants comme (*nê-*)*lêt* / (*na-*)°*lêt*, et que l'on réexamine l'ensemble du lexique, on obtient rapidement des résultats intéressants: *les radicaux copiables présentent presque exclusivement une structure CV-; les radicaux bloquants commencent presque tous par deux consonnes morphologiques CCV-*.

Cette règle est en fait absolue pour *tous* les verbes, les adjectifs et les numéraux: les radicaux commençant par CCV-, comme °*myôs* «désirer», °*vlag* «courir», °*mgaysên* «triste», °*hyo* «long», °*twoyig* «facile», °*qtêg* «commencer», °*dyê* «attendre», seront bloquants; ceux commençant par CV-, comme *van* «aller», *het* «mauvais», *vêy-titit* «se disputer», *yô* «deux», seront tous copiables, à 100 %.

En ce qui concerne les noms, la règle n'est pas absolue, mais elle est nettement majoritaire, en sorte que les contre-exemples, quoiqu'assez nombreux (jusqu'à 10 %?), méritent le statut d'exceptions. Certes, on relève une majorité de formes qui obéissent à cette prédiction: la plupart des lexèmes bloquants commencent par CCV-, et la

plus grande partie des radicaux copiables a une forme CV-. Mais les deux catégories admettent un certain nombre d'exceptions, qu'on dénombre approximativement:

- **lexèmes CCV- mais copiables:** une dizaine de termes, généralement à détermination directe¹²: *qti~* «tête» (*ni-qti-k* «ma tête», *nê-qtê-n* «sa tête»), *vni~* «peau», *qñi~* «destin», *tqê* «jardin», *ñyuñyu~* «groin», *swô~* «bourgeon», et quelques emprunts comme *blêit* «assiette», *plên* «avion», *skul* «école» ...
- **lexèmes CV- mais bloquants:** une trentaine de termes tout au plus, parmi lesquels °*he~* «nom», °*lo~* «dedans»¹³, °*yoyo~* «réputation», °*lêt* «bois de chauffe», °*ñey* «amandes», °*gov* «héron», °*tô* «montagne», °*lam* «haute mer», auxquels s'ajoutent les deux classificateurs possessifs °*ga~* «COMESTIBLE» et °*mu~* «CHARGE».

En réalité, c'est ce double ensemble de termes, et lui seul, qui mérite le statut d'exceptions¹⁴: ses éléments dérogent à la règle générale définissant la copie vocalique, et doivent être mémorisés pour eux-mêmes. Que les unités les moins régulières soient des noms plutôt que des verbes ou des adjectifs, n'a rien pour étonner: les noms sont généralement les unités du lexique qui imposent le moins la systématité, car ils sont appris isolément les uns des autres.

En résumé, environ 96 % des noms, et 100 % des autres catégories lexicales, font dépendre régulièrement le phénomène de copie vocalique, de leur structure phonologique (CV- / CCV-), sans qu'il soit généralement nécessaire de stocker cette information dans le lexique; seule une cinquantaine de lexèmes doit être mémorisée sous formes d'exceptions à cette règle générale. Il ne reste plus désormais qu'à définir, si c'est possible, cette même règle du point de vue de la théorie phonologique.

2.2.5 Motivation historique de la copie

Comment expliquer et représenter la distribution des lexèmes dans les deux catégories que l'on vient d'exposer: radicaux copiables en CV- et bloquants en CCV-? Il semble qu'il faille distinguer l'explication des faits, qui recourra à l'évolution diachronique, de leur présentation systématique en synchronie; nous allons tenter l'un et l'autre successivement.

12. Noter qu'il s'agit plutôt des voyelles fermées *i*, *ê*, *u*, *ô*, les seules qui se copient dans ce genre de noms à structure CCV-. Voir la discussion approfondie en §2.3.2.

13. Ces deux premiers cas seront élucidés à la fin du §2.2.5.1.

14. A cet inventaire de lexèmes, il convient d'ajouter ici une poignée de termes qui présentent un vocalisme vraiment irrégulier. Il s'agit des noms *ni-bgu~* «faute (de)», *ni-myô~* «connerie (de)», et d'emprunts comme *ni-sto* «magasin»: aucun ne peut être rapporté aux cas de transfert vocalique comme *ni-lwo* < *liwo*, analysés en §2.3.

2.2.5.1 Hypothèse diachronique

Un point de vue diachronique doit placer au centre de toute analyse morphologique du motlav le phénomène historique de l'accent¹⁵. Pour des raisons sans doute d'origine accentuelle, comparables à l'évolution du latin au français, la structure des anciens polysyllabes présente en motlav, par rapport aux parlers voisins et aux états de langue historiques, une tendance nette à la réduction du nombre des syllabes. Une *syllabe ouverte accentuée* a ainsi entraîné la *chute de la voyelle posttonique* lorsque celle-ci était en syllabe ouverte: c'est ce qui apparaît dans le nom même de notre île, qui de *Mótáláya* est passé à *Motlav* [ʔmʷɔtllap], tandis qu'une autre île, nommée *Úrepárapára* en mota — langue voisine très conservatrice et d'allure nettement polynésienne —, devient dans notre langue *N-ôybaybay*. Toutes les syllabes étant ouvertes au départ, on passe respectivement de 4 ouvertes (cv) à 2 fermées (cvc), et de 6 ouvertes à 3 fermées¹⁶.

Ces remarques nous permettent de présenter notre hypothèse sur la causalité historique de la copie vocalique. Si l'on considère en effet que les morphèmes concernés (*na*, *Ce*) avaient initialement un statut sinon d'affixe, du moins de clitique, ils ne devaient déjà former qu'une seule unité accentuelle avec le lexème auquel ils se rattachaient, en sorte que c'est à l'unité syntaxique <Préfixe/proclitique + Lexème (+ Suffixe)> que s'appliquent les règles accentuelles. Sachant que l'accent frappait généralement, comme on vient de le voir, la syllabe pénultième d'un tel syntagme, et qu'il était relayé par des contre-accentus toutes les deux syllabes en partant de celle-ci vers la gauche, on obtenait nécessairement un des deux cas de figure suivants: *l'accent tombait* (1) *soit sur le préfixe*, (2) *soit sur la syllabe suivante*, auquel cas le préfixe se retrouvait en position prétonique.

Le premier cas peut être illustré par un syntagme reconstitué pour «l'île»: **ná vanúa > na-vnô* [naplv]. Les voyelles posttoniques disparaissent, tandis que les voyelles accentuées demeurent comme centre d'une syllabe désormais CVC. Quant au timbre de ces voyelles toniques, *il est conservé dans sa spécificité*: /u/ s'ouvre légèrement en /ô/, mais demeure postérieur arrondi; et surtout, point essentiel, /a/ reste tel quel. En d'autres termes, *lorsque le préfixe tombait sous l'accent, sa voyelle s'est conservée sans altération*, donc sans copie, tandis que la 1^{ère} voyelle du radical disparaissait (cvcv- > ccv-). C'est l'explication la plus vraisemblable de la corrélation entre struc-

15. Précisons que cet accent, dont nous reconstituons les effets à date ancienne, a globalement disparu de la langue actuelle en tant qu'élément phonologique distinctif; restent les dégâts qu'il a occasionnés.

16. Le phénomène lui-même n'a rien pour surprendre, ayant marqué le passage du latin au français: cf. *manducare* (4 syll.) > *manger* (2); *fidem* (2) > *foi* (1), etc.

ture CCV- du lexème, et le blocage quasi systématique de la copie vocalique.

Dans le second cas, l'accent tombait non sur le préfixe, mais sur la syllabe suivante, comme dans le nom du volcan, **na vúro > nô-vôy*. Ici, comme c'est d'ailleurs le cas pour tout préfixe, la voyelle prétonique (*a*) ne pouvait guère disparaître, du fait de l'interdiction des doubles consonnes en attaque de syllabe: le motlav interdit **nvôy*. Elle est donc demeurée dans sa position, au moins à titre de soutien syllabique, mais elle y a laissé des plumes — en l'occurrence, elle a perdu son timbre propre, et a manifesté sa faiblesse d'articulation en adoptant tous les traits de la voyelle tonique qui la suit immédiatement. Voilà donc pourquoi, semble-t-il, *la copie vocalique du préfixe est intrinsèquement associée aux lexèmes de forme CV-*: sachant que la voyelle initiale du radical ne se conservait que sous l'accent, un radical CV- impliquait un préfixe atone, et donc susceptible d'altération.

Nous illustrerons finalement ce résultat par quatre exemples parlants. Parmi les noms directement possessibles déjà cités, certains peuvent être rapportés, du point de vue étymologique en tout cas, à d'autres noms issus de la même racine¹⁷, mais morphologiquement autonomes (non suffixables). Nous citerons ainsi les cinq doublets *balbe~ / °blem; balse~ / °blas; tawhi~ / °tweh; °dye~ / day; °vye~ / vay*. Etant donné que le suffixe possessif des noms directement déterminés a pour effet notable d'ajouter anciennement une syllabe¹⁸, il en résulte des déplacements d'accents¹⁹ fort instructifs pour comprendre les structures morphologiques actuelles, et en particulier celles qui concernent le phénomène de copie vocalique. En effet, on constatera que là encore, dans les cas où le préfixe (ici l'article *na*) tombait sous l'accent, sa voyelle se conservait telle quelle, précédant un radical CCV-; mais *chaque fois que ce même préfixe était atone, il adoptait le timbre de la voyelle suivante*²⁰, désormais constitutive

17. Ces «doublets» ont été reconnus comme tels par l'enquêteur, mais ne fonctionnent pas en couple morphologique du point de vue des locuteurs: il n'y a là aucun procédé dérivationnel productif.

18. En réalité, tout se passe aujourd'hui comme si les formes possédées étaient toutes accentuées sur la voyelle finale du radical, et ce, quel que soit le nombre des syllabes suivantes.

19. C'est le même phénomène qui a engendré, par exemple, le joli couple toponymique *Bourges < Bitúriges* et *Berry < Biturígium*: l'ajout d'une syllabe a déplacé l'accent, et métamorphosé l'étymon.

20. Il se trouve que ces cinq exemples donnent une voyelle *a* pour le radical, rendant moins spectaculaire la copie vocalique (soulignée dans le tableau). Mais on peut le vérifier grâce aux critères d'identification déjà exposés — ainsi, le préfixe locatif *IE-* se modifiera en *la-* devant *balbe~*, *day*, etc.

d'un radical commençant par CV-. Ces faits reconstitués peuvent être présentés dans le tableau ci-dessus²¹.

rac. ss-jacente	f. sous-jacente >	f. actuelle	entrée lexicale	sens
*balebe	*na bálebé-ku	na-balbe-k	balbe~	plante de pied
	*ná balébe	na-blem [namlɛm]	°blem	empreinte de pas
*balase	*na bálasé-ku	na-balse-k	balse~	joue
	*ná balásé	na-blas [namlas]	°blas	mâchoire
*tawehi	*na táwehí X	na-tawhí X	tawhí~	fleur de
	*ná tawéhi	na-tweh	°tweh	fleur
*daye	*ná dayé-ku	na-dye-k [nanyɛk]	°dye~	sang [arch.]
	*na dáye	na-day	day	sang
*vaye	*ná vayé-ku	na-vye-k [napyɛk]	°vye~	poitrine
	*na váye	na-vay	vay	foie

Notons d'ailleurs que l'opposition entre radicaux copiables (xxx) et bloquants (°xxx) n'est pas liée directement à leur division morphologique, entre noms directement possédés (**tawhí~**, **°dye~**) et noms autonomes (**°tweh**, **day**): tandis que les trois premières racines donnent le trait [+copie] à leur forme possédée, les deux dernières inversent la situation. Le véritable critère est donc bel et bien phonologique: la copie ayant lieu lorsque l'accent frappe la première syllabe du lexème originel, elle concerne, dans notre cas de figure, les syntagmes dont le nombre total de syllabes est originellement impair (3 pour ***na váye**, 5 dans le cas de ***na bálasé-ku**).

Voilà donc pour le cas général: *la copie vocalique découle historiquement de la place de l'accent*. Bien sûr, la même explication ne permet pas de rendre compte des exceptions signalées plus haut. Nous mentionnerons cependant une hypothèse pour élucider au moins deux d'entre elles, **°he~** «nom (de)» et **°lo~** «intérieur (de)». Ces deux radicaux CV-, qui paradoxalement ne permettent pas la copie vocalique, peuvent en réalité être rapportés à une structure CCV-, ou plus exactement à une ancienne suite de syllabes CVCV-. Par exemple, **°lo~** provient d'un ancien ***lolo**, attesté dans le mota **loloí** et le mosina **lolo~**, ainsi que dans le préfixe motlav **lol-** < ***lóló-** «for intérieur, esprit»; le syntagme (directement possessible) ***ná loló~**, a régulièrement donné, par la loi de syncope, ***na-llo**, forme parallèle aux radicaux CCV- type **na-vnô**. La différence est ici qu'on

21. Nous ne prétendons pas donner ici de véritables étymons tels que la grammaire historique peut les imaginer — ce qui alourdirait la présentation, du fait des changements consonantiques, etc. Il s'agit plutôt de «formes sous-jacentes», si l'on veut, moyennant ce rappel qu'elles n'entrent dans aucune opération de dérivation qui soit productive en synchronie.

à deux fois la même consonne (*l*), produisant une gémignée *ll*; comme toutes les gémignées en motlav, le groupe s'est alors simplifié, et l'on obtient ***na-llo** > **na-lo**, avec une consonne simple qui s'est morphologisée comme telle, sans laisser de trace de l'ancien redoublement. L'absence de copie vocalique, surprenante pour un mot de structure apparente CV-, s'explique en réalité par la simplification d'un ancien groupe de consonnes identiques.

Il en est de même pour **°he~** «nom»: cette fois-ci, on dispose d'une forme non possédée du même mot (sur le modèle des couples **°dye~ / day**), **hah**, et du parallèle avec le mota *sasai*, ce qui nous permet de reconstituer une racine sous-jacente ***hahe** (avec *h* < *s*). Les faits sont résumés dans le tableau ci-dessous, suivant le même raisonnement que pour **°lo~**:

rac. ss-jac.	f. sous-jacente	struct. ccv-	f. actuelle	entrée lexicale	sens
*lolo	*ná loló X	>*na-llo	na-lo X	°lo~	intérieur
	*na lóló(-wóno)		ng-lol-won	lol-(won)	(tristesse)
*hahe	*ná hahé-ku	>*na-hhe-k	na-he-k	°he~	nom (de)
	*na háhe		ng-hah	hah	nom

Il est probable que d'autres exceptions puissent s'expliquer par des raisonnements analogues, que nous ne développerons pas ici.

2.2.5.2 Nécessité théorique d'une autre analyse

Nous venons de définir les causes historiques de la copie vocalique, de façon à rendre compte de la complexité des faits actuels du motlav. Il se pose désormais une question d'ordre épistémologique: l'explication diachronique est-elle suffisante? Permet-elle à elle seule de présenter le fonctionnement réel de la langue, tel que les locuteurs le mettent réellement en œuvre? En d'autres termes, il faut savoir distinguer *les causes historiques des phénomènes*, telles que le linguiste peut les reconstituer, et *les opérations cognitives qui font système en synchronie*: ce sont ces opérations-là qui sont réellement mises en jeu par les locuteurs eux-mêmes, leur permettant de calculer à chaque instant les formes requises par leurs choix d'expression.

L'enjeu d'une telle distinction est fondamental pour la théorie linguistique: car si les deux démarches — diachronie / synchronie — sont en elles-mêmes autant légitimes pour l'observateur des langues, elles correspondent à deux attitudes scientifiques fondamentalement opposées. L'explication *diachronique*, pour satisfaisante qu'elle soit pour l'esprit, tend à représenter la complexité des règles grammaticales observées comme résultant d'une évolution mécanique à partir

de systèmes plus anciens, fondamentalement conçus comme simples et réguliers. Les règles actuelles seront généralement décrites comme des règles arbitraires et opaques, mémorisées individuellement, pour chaque sous-classe du lexique, ou même chaque lexème séparément; on grossira, par conséquent, les données stockées dans le lexique, au détriment des règles morpho(phono)logiques qui permettent de traiter un nombre infini de données. En sorte qu'on attribuera au locuteur la fonction toute passive d'appliquer des règles désormais immotivées, sans autre liberté que celle de faire des fautes.

Inversement, l'analyse *synchronique* des faits de langue adopte le point de vue, sinon le parti, du locuteur en tant que sujet d'énonciation. Les formes ne sont pas seulement répétées telles qu'elles ont été apprises, mais sont produites au moment même de l'énonciation, au moyen de procédés morphologiques productifs: ces formes ne sont plus conçues comme des vestiges arbitraires d'un état de langue ancien, mais le résultat toujours motivé d'opérations universelles, portant à chaque fois sur un nombre minimal d'éléments combinables entre eux.

Qu'en est-il des règles de la copie vocalique? Là comme ailleurs, on peut parier qu'elles ne seront pas comprises sans faire appel aux deux points de vue entremêlés. Le tout-diachronique ne permet pas d'expliquer comment les locuteurs parviennent à calculer les formes correctes pour des mots entièrement nouveaux: les formes °**na-qlišmen** «policier» (CCV- > pas de copie) et **no-dokta** «le médecin» (CV- > copie) n'ont pas de profondeur historique, et sont donc nécessairement calculées à partir de règles de transformations synchroniques. Inversement, c'est une erreur des systèmes formels — grammaire générative, théorie culiolienne — que de privilégier les moyens mécaniques dans la production du discours, en négligeant délibérément la pression sociale de l'usage et des formes figées: car de telles théories sont à leur tour gênées pour intégrer dans leur système explicatif les formes irrégulières comme **na-lêt** (CV- mais pas de copie) ou **ni-qti~** (CCV- mais copie).

En réalité, le défaut de ces deux points de vue, pourtant si opposés, est le même: on néglige à chaque fois les conditions réelles d'apprentissage et d'usage de la langue par les locuteurs. C'est bien là, selon nous, l'apport majeur que doit représenter l'approche fonctionnaliste du langage, que de toujours expliquer les phénomènes linguistiques par les conditions concrètes de leur production chez les locuteurs — capacités cognitives, mode d'acquisition, etc. Or, ces conditions sont précisément ambivalentes: une partie des formes est apprise telle quelle, sous la pression du groupe, lors de l'apprentissage de la langue, et c'est souvent leur haute fréquence dans la com-

munication — particulièrement celles des noms —, qui explique le maintien des formes irrégulières dans la langue; l'autre partie des formes est produite dans le moment même de l'énonciation, en vertu de règles systématiques dégagées par le sujet lui-même, à partir des régularités observées dans la langue telle qu'il l'a apprise²².

2.2.6 Synchronie: pour une représentation multi-linéaire

2.2.6.1 Propagation et blocage

Par conséquent, concernant le phénomène de copie vocalique en motlav, on est fondé à considérer l'explication diachronique que nous avons fournie ci-dessus, comme incomplète. Il resterait à définir les opérations mentales véritablement à l'œuvre dans la production des formes correctes, sans se référer à un accent tonique qui, malgré une grande force explicative pour le diachronicien, a aujourd'hui disparu comme tel du motlav. De même, les étymons ou racines sous-jacentes, imprudemment reconstitués pour quelques lexèmes, n'ont aucune réalité morphologique dans la langue actuelle: il est donc exclu de leur donner une quelconque valeur dans l'analyse synchronique des faits. Cette interprétation de la copie vocalique, qui raisonnait sur d'anciennes syllabes CV- en nombre différent (***ná dayé-ku** / ***na dáye**), va désormais porter sur des formes où le nombre de syllabes sera éventuellement identique, mais leur structure distincte (°**na-dlye-k**, **na-lday**), etc. Il faut donc tout reprendre au début, et partir des formes attestées, en laissant de côté l'étymologie.

Essayons de formuler la règle de la copie vocalique, sans plus la faire dépendre d'un accent désormais inexistant. Du point de vue du préfixe lui-même, on dira par exemple que *la voyelle d'un préfixe adopte le timbre de la voyelle suivante, si elle se trouve elle-même en syllabe ouverte* (**nô-lvôy**); inversement, *la voyelle d'un préfixe est conservée telle quelle en syllabe fermée* (°**na-vlînô**). Nous ne développerons pas cette formulation, qui pourrait cependant être choisie par telle ou telle approche théorique privilégiant l'opposition [*syllabe ouverte vs. fermée*].

Une autre représentation est possible, en partant de la forme du radical lui-même. Tout se passe comme si *un groupe initial de deux consonnes faisait barrage à la propagation vers la gauche du timbre de sa première voyelle* (schéma CCV-), tandis qu'*une seule consonne y serait perméable* (CV-). Si elle satisfait l'intuition, cette nouvelle

22. Pour cette dernière idée, voir notamment le premier chapitre de Langacker (1987).

définition mérite encore d'être précisée, et nous le ferons à l'aide des notions développées par la phonologie autosegmentale.

C'est ainsi que Nick Clements (1993: 132) décèle dans certains mots du kolami (langue dravidienne) tels que *kinik*, *suulup*, *melep*, *ayak*, une «règle de propagation de nœuds vocaliques». Pour ce faire, il reprend la proposition que fait McCarthy (1989: 74) de disposer voyelles et consonnes sur deux plans différents — ce qu'il appelle *planar VIC segregation* —, pour rendre compte de faits de langue sémitiques et amérindiennes. Voici le résumé qu'en donne Clements (1993: 133):

Lorsque le gabarit squelettal est introduit au cours de la dérivation, les consonnes s'attachent à ce gabarit sur une famille de plans et les voyelles s'attachent sur une autre, sans qu'il y ait d'intersection. A ce point, consonnes et voyelles sont entièrement séparées dans les représentations et sont réunies au terme du processus ultérieur de fusion des plans (*tier conflation*).

Sans entrer ici dans les détails de sa théorie, on peut envisager une représentation similaire pour la copie vocalique en motlav. Pour expliquer une forme comme *nô-vôy* «le volcan», on parlera d'une *propagation vocalique* vers la gauche, du lexème vers le préfixe, chaque fois que ces derniers ne sont séparés que par une seule consonne. Inversement, dans une forme sans copie comme *°na-ghôw* «le rat», on est obligé de constater que la propagation ne s'est pas faite, autrement dit qu'un groupe de deux consonnes, en motlav, constitue — sauf exception — ce que Clements appellerait un «nœud barrière» pour cette propagation.



mais

2.2.6.2 Les préfixes copiants: une voyelle flottante

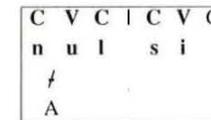
Ces schémas méritent qu'on s'y attarde, pour les questions théoriques qu'ils soulèvent. La principale question concerne la voyelle du préfixe, en l'occurrence /a/: comment expliquer son apparition dans le second schéma, si elle était absente du premier? Comment représenter un phonème qui tantôt se réalise (comme dans *°na-ghôw*), tantôt reste en plan (dans *nô-vôy*)? Doit-on le considérer totalement présent dans le premier cas, et totalement absent dans le second, ou bien peut-on lui attribuer un statut intermédiaire dans la théorie, combinable à tous les lexèmes?

Le cas de ce /a/ n'est pas sans rappeler celui des *phonèmes flottants*, définis par la même théorie autosegmentale. Ainsi, Encrevé (1988) rend compte de la liaison en français par la notion de consonne flottante, signifiant qu'elle «peut ou non apparaître phonétiquement selon les contextes, son apparition étant liée à une possible association au squelette»²³. Par exemple, on dit «mon peti(t) frère» sans liaison, mais «mon petit[^] ami» avec liaison, car la place pour une consonne est laissée vide au début du mot suivant, autorisant la prononciation du [t] de liaison. De même, en tonologie, A. Rialland fait régulièrement appel à la notion de *ton flottant*.

De façon parallèle, une *voyelle flottante* sera susceptible de se réaliser ou non, en fonction de règles phonologiques propres à la langue considérée — ici, le motlav: elle n'apparaîtra dans un mot que si la place est libre, autrement dit si une position vocalique est laissée vacante par les autres phonèmes en présence. On peut ainsi distinguer trois cas de figure pour représenter l'absence ou la présence de copie vocalique.

• La place est prise par une voyelle pleine

Contrairement à la voyelle d'un préfixe invariable, V_p (a dans le cas de l'article) s'élide lorsque le mot suivant commence lui-même par une voyelle — ce que nous pouvons maintenant reformuler ainsi: un phonème flottant n'apparaît pas lorsque la place est déjà prise dans le squelette syllabique. Prenons le nom *ulsi* «cime»: la position V étant assumée par l'initiale du lexème, il n'y a plus lieu d'y inscrire le a de l'article, qui reste virtuel²⁴.



On pourrait cependant se demander pourquoi on ne peut pas avoir **na-ulsi*, avec deux voyelles adjacentes. La réponse tient dans une des caractéristiques fondamentales de ce type de phonèmes: *un phonème flottant peut remplir une position vide déjà existante, mais ne peut pas en créer une lui-même*. C'est même là ce qui le distingue précisément d'un phonème à part entière: en français, le féminin

23. Cf. Encrevé (1988: 172), et Angoujard (1997: 85) qui le résume en ces termes.

24. On pourra expliquer de la même façon l'élision en français par des voyelles flottantes, comme le e de l'article dans «l'oreiller», ou le a dans «l'oreille».

«petite» est phonologiquement /pətit/, avec un véritable phonème /t/, qui se réalisera dans tous les contextes; seule la forme masculine /pətiT/ de cet adjectif met en œuvre le concept de phonème flottant, car sa consonne finale n'est pas abilitée à créer elle-même une position, et ne peut occuper qu'une place déjà imposée par les structures.

Aussi est-il nécessaire, pour analyser les faits du motlav, de supposer une contrainte supplémentaire jusqu'ici négligée: la prégnance du squelette syllabique. Se présentant sous la forme CVCICVC, cette structure — aussi appelée «gabarit squelettal» dans la théorie multilinéaire — fonctionnerait comme un schème contraignant, un moule dans lequel viendraient s'inscrire les séquences de phonèmes de chaque mot. En quelque sorte, on dira que, pour les consonnes et les voyelles en jeu dans chaque énoncé, *les places assises sont limitées*. Cette condition théorique est indispensable pour pouvoir dire ensuite que la voyelle /a/ du préfixe ne peut pas se réaliser, faute de place libre; cela prouve qu'il existe une pression des structures syllabiques sur la réalisation phonologique des unités en jeu.

• La place est libre

En revanche, la même voyelle flottante se manifeste, lorsque le lexème commence par un mur de deux consonnes, ou plus précisément est un radical «bloquant», empêchant la propagation de sa voyelle vers la gauche. C'est le cas, par exemple, avec les racines °ghôw «rat» ou °lo «soleil»:

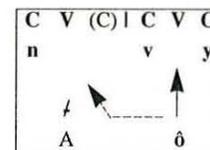
<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;"> </td><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">C</td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">n</td><td style="padding: 2px 5px;">°g</td><td style="padding: 2px 5px;">h</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;">ô</td><td style="padding: 2px 5px;">w</td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">/</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">A</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> </table>	C	V	C		C	V	C	n	°g	h		ô	w		/							A							ou	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">(C)</td><td style="padding: 2px 5px;"> </td><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">(C)</td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">n</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;">°l</td><td style="padding: 2px 5px;">o</td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">/</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">A</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> </table>	C	V	(C)		C	V	(C)	n				°l	o		/							A						
C	V	C		C	V	C																																																				
n	°g	h		ô	w																																																					
/																																																										
A																																																										
C	V	(C)		C	V	(C)																																																				
n				°l	o																																																					
/																																																										
A																																																										

Qu'il s'agisse d'une suite de 3 consonnes (n-g-h) ou de 2 (n-l), elles ne peuvent se trouver ensemble en début de syllabe, d'où la création d'une position vocalique vide entre le n du préfixe et les consonnes du radical — encore une contrainte imposée par le squelette syllabique. C'est cette position vide qui est naturellement prise, faute de prétendant mieux armé, par la voyelle V_p du préfixe.

• La voyelle flottante est supplantée par une voyelle-copie

Venons-en maintenant au problème central qui nous intéresse: la copie vocalique. Dans une forme comme nô-vôy «le volcan», il est clair que le /a/ de l'article n'a pas été réalisé; c'est donc que la place était prise, soit par une voyelle à part entière, soit par une voyelle

flottante — ou cas similaire — de timbre ô. Or ce même ô se retrouve dans le radical du lexème: la meilleure formulation, dans le cadre de la théorie segmentale, est sans doute de poser une seule voyelle morphologique réalisée dans deux positions différentes, et ce, au détriment de la voyelle flottante du préfixe.



Ce dernier schéma, s'il est correct, pose la question de la hiérarchie des unités entre elles: pourquoi, pour une même position «vide», le /ô/ du lexème a-t-il été préféré au /a/ flottant du préfixe? Si l'on raisonne en termes de chronologie des opérations, on peut imaginer trois phases successives pour expliquer ce cas de figure:

1. les consonnes (ici n-v-y) prennent place dans le squelette syllabique CVCICVC, laissant vides les positions vocaliques;
2. la voyelle (ô) du lexème, phonème à part entière, remplit automatiquement sa position propre entre v et y. Reste à instancier obligatoirement la place de voyelle sur le préfixe.
3. l'expansion vers la gauche de la voyelle lexicale, lorsqu'elle est autorisée par les structures (lexème copiable), vient prioritairement remplir la position encore vide du préfixe;
4. enfin, et seulement après, la voyelle flottante se réalise au cas où la dernière opération a échoué, c'est-à-dire en cas de blocage de la propagation.

Une question corollaire est impliquée par cette hiérarchie: la priorité du /ô/ lexical sur le /a/ du préfixe, est-elle due à son statut phonologique (priorité *voyelle pleine* > *voyelle flottante*), ou bien à sa nature morphologique (priorité *lexème* > *affixe*)? Nous ne pouvons pas encore y répondre, car il faudrait alors, en toute rigueur, examiner d'autres combinaisons de ce type. C'est ce que va nous permettre la suite de notre exposé, portant sur les lexèmes à transfert vocalique.

2.3 Transfert vocalique

Après avoir exposé dans le détail les conditions et conséquences de la copie vocalique, nous pourrions traiter plus brièvement d'un phénomène similaire, que nous appelons *transfert vocalique* pour le distinguer du précédent. Ce phénomène met en jeu les mêmes préfixes que la copie: les nominaux nA- ARTICLE, IE- LOCATIF, les préfixes ver-

baux **nE-** STATIF, **mE-** ACCOMPLI, ou **v-** CARDINALISANT, etc. En revanche, il concerne une sous-classe assez restreinte de lexèmes — une quinzaine au maximum —, qui ne peuvent être classés dans aucune des catégories établies ci-dessus pour présenter la copie vocale: ni lexèmes bloquants ni précisément copiables, ni CV- ni CCV-, ils tiennent de chacune de ces classes, et méritent en réalité un traitement à part.

2.3.1 De la résistance de quelques voyelles fermées

Alors que la *copie* proprement dite consistait, pour un préfixe, à adopter le timbre d'une voyelle voisine en présence de cette dernière, le *transfert* implique également un changement de timbre dans le préfixe, mais s'accompagne de la chute de la voyelle radicale ainsi copiée. Par exemple, le nom de l'igname **hinag**, précédé de l'article **nA-**, devient **ni-hnag**: le *i* du radical se copie sur la voyelle du préfixe avant de disparaître, soit **nA-** + **hinag** > ***ni-hinag** > **ni-hnag**. On peut également présenter la chose en disant que le *i* a directement migré d'une position à l'autre, sans passer par le stade intermédiaire de la copie; la distinction peut avoir son importance, dans la mesure où on introduit la notion de mouvement pour un *phonème* entier, et non plus de copie d'un *timbre vocalique* d'une voyelle à une autre. La question reste à élucider. Quoi qu'il en soit, on a toujours la transformation suivante: $\{C_0V_0- + C_1V_1C_2V_2- > C_0V_1-C_1C_2V_2-\}$.

Avant d'aller plus avant dans la théorisation, nous pouvons étoffer le corpus des exemples. Le radical nu (sans préfixe)²⁵ donné dans le tableau existe toujours par ailleurs dans la langue, sous cette forme — ce qui n'est pas le cas, on le verra, des radicaux commençant théoriquement par CCV-.

lexème nu	préfixe	lexème préfixé	sens
kêle~	nA-	nê-kle~	dos
délo~	nA-	nê-dlo~	cou
lêwo~	nA-	nê-lwo~	dent
wêti~	nA-	nê-wti~	branche
bélag	nA-	nê-blag	poule sauvage
béhay	nA-	nê-bhay	(poisson)
hinag	nA-	ni-hnag	igname
vêhog	nA-	nê-vhog	chair
liwo	nE-, nA-	ni-lwo	grand (-eur)
mênay	nE-, nA-	nê-mnay	intelligent (-ce)
tiwag	vE-	vi-twag	num. un

25. Nous l'étudierons sous le nom de FA «forme autonome» plus loin, en §2.4.1.

Au passage, on remarquera qu'il s'agit à chaque fois des deux voyelles les plus antérieures, *i* et *ê*. C'est l'occasion de mettre en garde contre l'usage excessif du transfert vocalique pour l'interprétation des formes irrégulières: on a beau jeu de rapporter, comme le fait Codrington, le *a* de **na-bte**, ou le *a* de **na-vnô**, à une ancienne voyelle disparue du radical (par le mota *patau*, etc.) — encore faut-il pouvoir le prouver en synchronie, ce qui est rarement possible. En réalité, aucun *a* au préfixe n'est le résultat d'un transfert vocalique (il est encore une fois facile de le vérifier au moyen d'autres préfixes), et la liste des termes concernés par le transfert est quasiment exhaustive dans le tableau ci-dessus.

Ici comme pour la copie, l'aptitude au transfert vocalique est stockée dans le lexique avec chaque radical, comme une de ses propriétés morphologiques: on aura donc une série complète avec ce transfert, comme **ni-lwo**, **mi-lwo**, **ni-lwo**, **ti-lwo**, etc. Cette fois-ci, comment reconnaître à coup sûr un radical à transfert, au seul vu de sa structure phonologique? A première vue, si l'on part des radicaux nus, on pourrait définir comme bons candidats à un tel transfert, les radicaux de structure $C_1V_1C_2V_2-$, avec $V_1 \neq V_2$. Cependant, il est aisé de trouver des contre-exemples, dont la séquence de phonèmes correspond à ce schéma, mais où l'on observe, au lieu d'un transfert vocalique, une simple copie, sans chute de la voyelle radicale. C'est le cas, par exemple, avec le nom directement possessible **mêne~** «cerveau, intelligence», d'ailleurs doublet de **mênay** cité ici: alors que le parallèle avec **nê-mnay**, ou bien avec **kêle~** > **nê-kle~** ferait attendre un ***nê-mne~**, on observe en réalité une forme à copie **nê-mêne~**. On en conclut qu'il est impossible de repérer les radicaux à transfert d'après leur seule structure. Afin de distinguer visuellement ces entrées lexicales de celles qui occasionnent une simple copie, nous avons choisi de noter les premières par une majuscule²⁶: on opposera donc **mêne~** (> **nê-mêne~** avec copie) à **mÊnay** (> **nê-mnay** par transfert), et on choisira de noter **KÊle~**, **IÊwo~**, **HInag**, etc.

Comment caractériser les lexèmes à transfert, par rapport aux deux catégories principales que nous avons définies pour la copie? Avant toute spéculation diachronique, deux points de vue sont *a priori* possibles: si l'on est dans la configuration accentuelle des lexèmes copiables de type CV(CV)-, alors l'altération (copie) du préfixe est normale, et c'est la chute de la voyelle radicale qui surprend, puisque

26. Comme pour les archiphonèmes ou notre notation des préfixes à voyelle copiante, la majuscule suggère toujours que le phonème est intrinsèquement altérable, contrairement aux minuscules qui désignent normalement des phonèmes à part entière. On donnera bientôt une assise théorique à notre convention de la majuscule: cf. note 31.

dans ce cas-là elle est originellement accentuée — au lieu de **nê-lwo**~, on devrait avoir ***nê-lêwo**~. Si en revanche le transfert vocalique est un cas particulier des lexèmes en CCV-, alors la chute de la voyelle n'a rien pour étonner, et c'est plutôt son maintien sous forme de transfert qui est remarquable — face à **nê-lwo**~, la forme attendue serait ***na-lwo**~.

L'examen des lexèmes concernés désignent la deuxième possibilité comme étant la bonne: dans un schéma où la syncope d'origine accentuelle engendre normalement des radicaux CCV- sans possibilité de copie sur le préfixe (*na-*, *le-*, *me...*), les cas de transfert vocalique se distinguent non par leur structure syllabique, mais par l'altération qu'il font subir à ce préfixe, pourtant sous l'accent. Mais alors, étant donné une racine $C_1V_1C_2V_2$ - syncopee normalement — par effet de l'accent — en $C_1C_2V_2$ -, dans quel cas y aura-t-il *transfert* (V_1 se retrouve sur le préfixe), *bloquage* (V_1 disparaît complètement, sans laisser de trace dans la langue, et le préfixe C_0V_0 - reste invariable), ou *copie* (V_1 disparaît, et c'est V_2 qui est copiée sur l'article)? La situation est compliquée: nous allons tenter de l'exposer dans un tableau. Celui-ci réunit la plupart des cas rencontrés au cours de cette étude, afin de pouvoir les comparer et proposer une synthèse des règles liées à la copie vocalique²⁷.

	<i>rac. ss-jac.</i>	<i>f. sous-jacente</i>	<i>f. actuelle</i>	<i>FA</i> ²⁸	<i>entrée lex.</i>	<i>sens</i>	<i>voyelles</i>
1	*golo	*ná goló	na-glo	golo	°glo~	queue	BLOQUAGE
2	*toqe	*ná toqé	na-tqe	teqe	°tqe~	ventre	BLOQUAGE
3	lêwo	*na léwo	nê-lêw	lêw	lêw	grosse dent	COPIE
4		*ná lêwó	nê-lwo	lêwo	lêwo~	dent	TRANSFERT
5	*liwoa	*ná liwóa	ni-lwo	liwo	llwo	grand	TRANSFERT
6	hinaga	*ná hinága	ni-hnag	hinag	hInag	igname	TRANSFERT
7a		*ná hiyí-ku	ni-hyi-k	hiyi-k	hIyi~	force	TRANSFERT
7b	hiyi	*ná hiyí-na	nê-hyê-n	hêyê-n	ou hiyí~		ou COPIE?
8		*na hiyi	ni-hiy	hiy	hiy	os	COPIE
9a		*ná qôñi-ku	ni-qñi-k	qiñi-k	qñi~	jour (de),	COPIE?
9b	*qôñi	*ná qôñí-na	nê-qñê-n	qêñê-n		«destinée»	COPIE?
10		*na qôñi	nô-qôñ	qôñ	qôñ	jour	COPIE

27. Par souci de cohérence, tous les exemples sont donnés avec des noms précédés de l'article **nA-**. Autant que possible, on a choisi les lexèmes dont la forme sous-jacente en CVCV- pouvait être reconstituée sans erreur, soit à l'intérieur de la langue (sans astérisque), soit grâce à la dialectologie (cf. le *mota*).

28. Nous ajoutons ici la FA «forme autonome», forme que prend le lexème sans préfixe, et objet du §2.4.1. Comme on le voit, une caractéristique essentielle des cas de «bloquage» est la disparition totale de la voyelle V_1 , remplacée dans la FA par un clone de V_2 (cf. 2, 9a et 9b), tandis que le transfert maintient V_1 à sa place, lorsque la structure syllabique le permet (cf. 4 à 6). Ces deux règles se reflètent dans l'écriture des entrées lexicales.

Inutile de revenir sur les exemples de copie et de bloquage vocaliques, déjà longuement expliqués; rappelons simplement que les lignes 3, 8 et 10 sont des cas normaux de copie: l'accent frappant originellement la première voyelle du lexème (V_1), maintient le radical C_1V_1 -, mais entraîne l'assimilation du préfixe prétonique ($V_0 > V_1$). Inversement, lorsque l'accent était décalé d'un cran comme en 1 et 2, V_1 devenue posttonique disparaissait complètement de la langue, tandis que V_0 restait intacte: la copie est bloquée dans le schéma $C_1C_2V_2$ -.

En face de 3 qu'on vient de relever, la même racine **lêwo** donne lieu, à la ligne 4, à un transfert vocalique, là où l'on attendait un simple bloquage. On retrouve le même phénomène de transfert en 5 et 6: au lieu de disparaître, le timbre de V_1 se retrouve sur le préfixe. Afin de rendre compte de la différence de traitement entre les racines 1-2 et 3-5-6, il semble qu'il faille prendre au sérieux une observation que nous avons faite au passage: le transfert vocalique porte exclusivement sur les racines où V_1 est une voyelle antérieure fermée, à savoir *i* ou *ê* (*u*?). Tandis qu'avec toute autre voyelle (*e*, *a*, *o*, *ô...*), V_0 accentuée restait telle quelle (*a* pour l'article, *e* pour les autres préfixes) sans jamais s'assimiler, les deux voyelles les plus antérieures étaient assez «influentes» sur V_0 — du fait de la distance phonétique entre *a* et *i* / *ê*? — pour lui imposer leur timbre, et résister à la disparition. On obtient donc les deux formules suivantes:

- $\{C_0V_0- + C_1[!/\hat{e}]C_2- = C_0(!/\hat{e})-C_1C_2V_2-\}$ pour le transfert, ex. **nA-** + **hinag** > **ni-hnag**;
- $\{C_0V_0- + C_1[V']C_2- = C_0V_0-C_1C_2V_2-\}$ pour le bloquage, ex. **nA-** + **t[o]qe** > **na-tqe**~, et non ***no-tqe**.

2.3.2 Le type *ni-hyi*~: transfert de V_1 ou copie de V_2 ?

Dans tous ces exemples de transfert, c'est de toute évidence à la voyelle V_1 que V_0 s'assimile, puisque V_2 est différente. Que se passe-t-il donc si les deux voyelles de la racine sont identiques? Sachant que le transfert ne porte que sur *i* et *ê*, on obtiendra des séquences $\{C_0i-C_1C_2i-\}$ ou $\{C_0ê-C_1C_2ê-\}$, dans lesquelles le timbre de V_1 passe sur le préfixe — cf. ligne 7a du tableau. Or, nous avons déjà rencontré de tels lexèmes: **ni-qtí**~ «tête», **ni-vni**~ «peau», **ni-qgi**~ «hanche», ou encore **nê-tqê** «jardin», tous lexèmes que nous avons réunis sous l'étiquette d'exceptions aux règles de la copie. En effet, croyant voir dans le timbre *i* du préfixe une réplique de V_2 et non de V_1 , nous avons relevé cette série irrégulière de lexèmes copiables de structure CCV-: un mot comme **ni-qtí**~ semblait présenter le même phénomène de copie qu'un terme CV- comme **ni-gít** «puce». On n'avait alors

trouvé aucune explication à ces exceptions, ni au fait qu'il s'agit presque exclusivement des voyelles *i* et *ê*. La solution semble maintenant toute trouvée: en (7a) par exemple, le timbre *i* de l'article ne résulterait pas d'une copie de V_2 en dépit de la barrière des deux consonnes CC-, mais de la trace laissée par V_1 , par transfert vocalique, sur le modèle **nA-** + **hīnag** > **nī-hnag**. Voilà qui permettrait d'éliminer encore tout un paquet d'exceptions, rendant quasiment absolue la règle du blocage de la copie par les radicaux CCV-. A cette occasion, pour plus de cohérence, il faudrait rebaptiser les entrées lexicales sur le modèle **hInag**, et remplacer donc les radicaux type **hyi**~ en **hIyi**~, **vni**~ en **vIni**~, **qti**~ en **qIti**~, etc.

Pour être rigoureuse, cette solution séduisante doit cependant être pondérée par quelques remarques. La vraisemblance de notre analyse pour **hIyi**~ est confirmée par le doublet **hiy**, qui révèle la nature de V_1 . On pourrait objecter qu'à la troisième personne (ligne 7b), l'article **nê-** reflète une altération de V_2 [*ê*] et non de V_1 [*i*], preuve qu'il s'agirait d'une copie à distance; en réalité, ce phénomène a été traité au §2.1. sur l'harmonie vocalique, et n'a rien à voir avec la copie ou le transfert de voyelles. Un argument plus sérieux concerne les lexèmes dont on ne peut pas reconstruire une voyelle $V_1 = i$, comme en 9 et 10. Le nom **qñi**~ signifie, en parlant d'une église, le «jour de la fête paroissiale», et désigne, avec un possesseur humain, une pierre magique investie du souffle d'une personne, censée représenter la durée de sa vie; **ni-qñi-k** «ma pierre» tombera de la niche sacrée le jour de ma mort, plus précisément elle *est* — par métonymie — «mon jour, mon destin»: aussi ne fait-il nul doute qu'il faille rapporter ce terme au nom désignant le jour / la nuit, **qôñ** < ***qôñi** (cf. 10). Si cette hypothèse est juste, alors on doit admettre que le timbre *i* de l'article provient non pas d'un transfert de V_1 (on aurait alors ***nô-qñi-k**, et sinon, par blocage, ***na-qñi-k**), mais bel et bien de V_2 , la voyelle tonique²⁹. En sorte qu'il faudrait renoncer à l'explication proposée ci-dessus pour rendre compte des *cas exceptionnels de copie vocalique sur des lexèmes CCV-*. De toute façon, on fera remarquer que l'analyse porte sur un très petit nombre de lexèmes (une demi-douzaine), et qui plus est sur des exceptions, en sorte que la fiabilité de l'analyse devient douteuse: il est vraisemblable que du point de vue du locuteur, ces lexèmes déviants sont appris tels quels, sans qu'il faille supposer la mise en œuvre d'opérations et de règles plus complexes.

29. Ce même raisonnement pourrait être mené pour d'autres contre-exemples, **nī**~ < ***na madi** 'nez', **nê-tqê** < ***na tuqê** 'jardin', **nī-qti**~ < ***na qêti** 'tête', et inversement **nê-wti**~ < ***na wêti** 'branche', sans parler d'autres incertitudes: **ni-qñi**~ est souvent réalisé **nê-qñi**~, etc.

Quoi qu'il en soit de cet exemple, on consentira à doter de toute façon les voyelles fermées *i* et *ê* — peut-être *u* — de propriétés morphophonologiques particulières en motlav. On peut presque parler d'une forme de «résistance» de ces voyelles d'aperture minimale, qui semblent souvent subsister dans des cas de figure où les autres voyelles disparaissent corps et biens, comme ici en position post-tonique.

2.4 L'insertion vocalique

Après nous être aventurés dans les recoins les plus obscurs de la morpho-phonologie du motlav, nous allons exposer un phénomène particulièrement répandu dans la langue, et comme on le verra, assez simple: il s'agit de l'insertion d'une voyelle de soutien dans un lexème CCV- non préfixé. Comme on le voit, on quitte désormais l'arsenal de morphèmes sur lesquels jouaient les faits de copie et transfert vocaliques — article **nA-**, statif **nE-**, etc. —, pour nous intéresser au cas où ils sont précisément absents: comment se présente alors le lexème nu?

Si ce cas est présenté ici *après* celui des mots munis de leurs préfixes, c'est que certains arguments suggèrent la primauté morphologique d'un syntagme comme **na-vnô** sur une forme simple comme **vônô**. Nous ne nous attarderons pas sur les diverses conditions syntaxiques qui font apparaître noms, verbes, etc. sans leur préfixe: noms déterminant un autre nom, verbes à l'inaccompli (sauf 3SG), adjectifs en fonction d'épithètes, numéraux employés comme distributeurs... L'essentiel est de savoir que la quasi-totalité du lexique est susceptible d'apparaître, même rarement, sans aucun préfixe. Ce cas de figure n'est pas sans conséquences pour l'analyse phonologique du motlav.

2.4.1 Forme préfixable, forme autonome

Si on laisse de côté les questions de suffixation, chaque lexème ne peut apparaître que sous deux formes allomorphiques: *forme autonome* (FA) et *forme préfixable* (FP). Nous avons largement côtoyé cette dernière dans les paragraphes précédents: pour obtenir une forme préfixable, il suffit d'opérer une soustraction à partir d'un syntagme à préfixe. Par exemple, la FP dans **n-êñ** est **êñ**, celle de **nô-vôy** est **vôy**, celle de **na-vnô** est **-vnô**, celle de **ni-hnag** est **-hnag**; on verra pourquoi c'est cette forme, à peu de choses près, que l'on choisira pour chaque entrée lexicale. Or, ces mêmes lexèmes apparaissent légèrement modifiés lorsqu'ils sont seuls (FA). Si **êñ** et **vôy** (V- et

CV-) peuvent apparaître tels quels en position de mots autonomes, ce n'est pas le cas des deux autres, dont la FP présente deux consonnes initiales (CCV-): en position de FA, ces unités auront respectivement les formes **vônô** et **hinag**.

En effet, en vertu des règles d'organisation syllabique du *mot*, on sait que de telles formes CCV₂- (**vnô**, **hnag**) ne peuvent apparaître telles quelles, même précédées de particules proclitiques ou d'autres mots dans la chaîne parlée³⁰: on a obligatoirement une séquence CV₁CV-, pourvue d'une voyelle supplémentaire V₁, identique ou non à la voyelle V₂ du lexème. C'est cette voyelle supplémentaire qui nous intéresse: comment son timbre est-il déterminé? Quelle est sa nature phonologique? S'agit-il d'un vestige d'une voyelle étymologique avant syncope, ou au contraire du résultat d'une nouvelle opération sur le radical CCV-? En d'autres termes, doit-on poser FP (ex. **vnô**) comme construite — par soustraction d'une voyelle — à partir de FA (**vônô**), ou inversement FA dérivée de FP — par *insertion vocalique*?

lexème préfixé	FP	FA	sens	propriétés préfixe
n-êñ	êñ	êñ	maison	ÉLISION
nô-vôy	vôy	vôy	volcan	COPIE
na-vnô	vnô	vônô	île	BLOQUAGE
ni-hnag	hnag	hinag	igname	TRANSFERT

2.4.2 Les lexèmes à voyelle flottante

Concernant les lexèmes du type **hinag** «igname», caractérisés, pour la préfixation, par le *transfert vocalique*, l'origine de la voyelle V₁ (en l'occurrence /i/) ne fait pas mystère: elle a toujours le même timbre que la voyelle du préfixe. Vraisemblablement, FA **hinag** est antérieure à FP **ni-hnag**, du moins dans la mesure où elle reflète directement la séquence étymologique CVCV-: ce lexème remonte à une racine ***sinaga** «nourriture, en partic. légume», dont la FA **hinag** dérive directement, tandis que la FP **ni-hnag** suppose la mise en œuvre d'une opération supplémentaire de transfert vocalique sur l'article. La preuve que l'on ne peut pas dériver la FA (**hinag**) de la forme préfixée, c'est qu'il existe des lexèmes VCCV-, qui dotés d'un

30. Nous avons précisément retenu cette marque intégrative (Lemaréchal 1989) pour distinguer, en motlav, les préfixes des proclitiques, qui sont suivis respectivement des FP et des FA. Tandis qu'un préfixe CV- peut s'accoler à la forme CCV- du lexème pour constituer un seul «mot» (article **na**- dans **na-vnô**), on reconnaît un proclitique — même de structure CV — à ce qu'il exige la FA du lexème, comme le relate **ne** dans **ne vônô** 'de l'île'.

préfixe C(V)- élidé ressemblent fort aux mots à transfert: ainsi **églal** «connaître» donne au statif **néglal**, forme que l'on pourrait croire construite à partir d'un ***gÉlal** par transfert vocalique. De même, il a été difficile, même à mes informateurs, de décider si la FA de **nêvhog** «chair, viande» est **êvhog** ou **vêhog**, les deux donnant effectivement, en théorie, le même résultat. On ne peut donc pas toujours calculer FA à partir d'une forme à préfixe.

En réalité, nous avons déjà établi qu'inversement, à partir d'une FA **mênay** on ne pouvait pas prédire à coup sûr un transfert vocalique en **nê-mnay**, puisqu'il existe des lexèmes où une structure similaire {C₁[l'/ɛ]C₂V-} reste intacte en cas de préfixation, donnant lieu à une simple copie, comme **mêne**~ > **nê-mêne**~. Par conséquent, on doit conclure qu'aucune règle ne permet de dériver FA de la forme préfixée (car **nêvhog** > F.A. **êvhog** ou **vêhog**?), ni l'inverse (F.A. **mêne**~ > **nê-mêne**~ ou ***nê-mne**~?). On est donc conduit à poser une entrée lexicale dotée d'une voyelle mobile notée par la majuscule, comme nous l'avons présentée provisoirement dans le paragraphe précédent:

lexème préfixé	FA	entrée lex.	sens	propriétés préfixe
nê mêne~	mêne~	mêne~	cerveau	COPIE
nê mnay	mênay	mÊnay	intelligence	TRANSFERT
nê glal	églal	églal	connaître	ÉLISION
nê vhog	êvhog?	êvhog?	chair	ÉLISION ou
	vêhog?	vÊhog?		TRANSFERT?

Quelle description donner à cette voyelle mobile, après l'exposé de toutes ses propriétés? Encore une fois, on est tenté de la rapprocher de la notion de *phonème flottant*, déjà développée à propos des préfixes copiants³¹. Cependant, il faudrait ici en définir un nouveau type, doté d'une propriété particulière: en effet, alors que le phonème flottant «classique» a pour seul choix de se réaliser ou non dans une position donnée, celui que nous étudions ici serait en outre susceptible de s'associer à deux places différentes dans le mot, en fonction du contexte.

Alors que les *ê* de **mêne**~ ou **églal** sont des phonèmes de plein statut, intrinsèquement associés à une position fixe dans la séquence phonématique, celui de **mÊnay** — comme le *i* de **hinag** — est susceptible de s'associer diversement dans le mot, selon le schéma syllabique de celui-ci:

31. Cf. §2.2.6.2. Voilà qui rend cohérente, *a posteriori*, la convention de la majuscule.

1. avant la première consonne C_1 en cas de préfixation par un morphème CV- à voyelle copiante;
2. après C_1 lorsque le mot est autonome (FA), ou bien préfixé par un morphème CVC- (ex. **mal** ACCOMPLI);
3. nulle part si le préfixe est un CV- invariable (ex. **ni-** INACP:3SG).

On a par exemple, pour le lexème **mĚnay** «intelligence / (être) intelligent» :

préfixe	lexème préfixé	sens	VF & C_1
nA- / nE-	nĚmnay	intelligence / -ent	avant
mal-	malĚmnay	il est déjà intelligent	après
∅	mĚnay	être intelligent	après
ni-	nimnay	il devient intelligent	non

Comme on l'a vu pour la voyelle préfixale, le trait [+flottant] impose d'abord une alternative entre réalisation / non-réalisation du phonème. Mais ce qu'il y a de nouveau ici, pour la théorie phonologique, c'est que la réalisation de cette voyelle flottante l'autorise à occuper deux positions différentes, à gauche *ou* à droite de la consonne C_1 du lexème. Ce phénomène, plus encore que celui de la copie vocalique, confirme la pertinence de distinguer les deux plans des voyelles et des consonnes, comme le propose McCarthy (1989: 74). En ce qui nous concerne, on peut dire que les consonnes sont les premières rattachées au «gabarit squelettal» CVCICVC, suivies des voyelles pleines — phonèmes à part entière, intrinsèquement associés à une position dans le squelette. Une fois constitué, ce squelette laisse parfois des cases vides, qui soit peuvent le rester (cas des C), soit doivent obligatoirement être instanciées (cas des positions V). C'est alors, et seulement à ce moment-là, que les voyelles flottantes pourront prétendre s'insérer dans le mot, si et seulement si les structures phonologiques ont créées des positions vides qu'elles peuvent remplir.

• La voyelle flottante ne se réalise pas

D'abord, il est des cas où les deux places vocaliques (avant / après C_1) sont déjà prises, excluant du même coup notre voyelle flottante. Voyons ce que donne l'association de **mĚnay** (ou, si l'on préfère, **Ě+mnay**) avec un préfixe CV- invariable, **ni-** INACP:3SG.

C	V	C		C	V	C
n	i-	m		n	a	y
				∖	/	
				E		

Comme on le voit, toutes les positions du squelette sont occupées par les phonèmes fixes de nos deux morphèmes: en particulier, comme la forme du préfixe CV- permet au *m* initial de s'y rattacher pour clore la syllabe, il ne reste plus de place libre pour la voyelle flottante *Ě*. Celle-ci ne peut donc se réaliser nulle part dans la séquence.

Ceci étant dit, comment justifier l'impossibilité de ***ni-mĚnay**? Il est peut-être nécessaire de poser une contrainte supplémentaire de type: «on ne doit pas avoir la suite *CV-CVCVC» (cf. la syncope historique), ou encore «il faut obtenir le plus possible de syllabes fermées», etc. En réalité, cette précaution est inutile, à partir du moment où l'on admet, dès le départ, une *chronologie des opérations*: on commence par assigner une place fixe aux phonèmes pleins en présence, en se basant sur un squelette CVCICVCICVC; une fois ces phonèmes associés à leurs places respectives, les voyelles flottantes ne peuvent se réaliser que dans les positions qui restent, sans pouvoir en créer elles-mêmes de nouvelles.

• La voyelle flottante se réalise à droite

Qu'en est-il lorsque le préfixe est de structure CVC, comme **mal** ACCOMPLI? En fait, comme celui-ci occupe une syllabe complète, le lexème qui suit se trouvera dans la même situation que lorsqu'il est isolé, sans préfixe du tout (c'est le cas de la forme autonome FA)³². Dans ce cas, la première consonne du lexème ne peut pas se placer en fermeture de syllabe, et doit en inaugurer une nouvelle; comme le groupe *nay* forme à lui seul une nouvelle syllabe, le schéma présente une position vocalique vide, que la voyelle flottante vient naturellement remplir:

C	V	C		C	V	(C)		C	V	C
m	a	l-		m				n	a	y
								/		
								Ě		

ou

C	V	(C)		C	V	(C)
m				n	a	y
				/		
				Ě		

Pour être encore plus précis, il faut pouvoir prédire l'impossibilité de ***mal-Ěmnay**: on dira alors que la voyelle se place «par défaut» après C_1 , ou mieux, qu'une consonne simple (ici le *m*) devant se positionner dans une structure syllabique CVC, se placera prioritairement en attaque de syllabe — on a par défaut CV(C) plutôt que (C)VC.

32. Et en l'absence de copie sur **mal**, on n'a plus d'indice morphologique pour décider si **mal** est un préfixe ou une particule proclitique: **mal-mĚnay** se comporte comme **mal mĚnay** (cf. note 30).

• La voyelle flottante se réalise à gauche

Avant d'analyser le cas de **nê-mnay**, légèrement plus complexe dans la mesure où il met en œuvre deux phonèmes flottants, montrons que la voyelle du lexème peut se réaliser à gauche, tout simplement, lorsqu'elle est la seule en lice. Pour cela, il faudrait qu'une position vide soit créée par les structures syllabiques — par exemple, pour éviter un groupe consonantique à l'initiale —, et en même temps que le préfixe qui impose cette position vocalique n'ait lui-même aucune voyelle à proposer — autrement dit, il faudrait un préfixe de forme C-. Or c'est ce que nous avons, semble-t-il, avec le préfixe cardinalisant **v-**, employé avec quelques radicaux numéraux³³; par chance, l'un de ces radicaux présente lui-même une voyelle flottante lexicale, à savoir **tiwag** «(être) un». S'il est dépourvu d'affixe, ce radical donne normalement — d'après la règle précédente — l'adverbe **tiwag** «ensemble»; précédé du cardinalisant **v-**, le même lexème donnera le numéral **vi-twag**, dans lequel le /i/ flottant s'est réalisé à gauche du *t*-initial, pour remplir la position vide créée par le squelette syllabique.

<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">(C)</td><td style="padding: 2px 5px;"> </td><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">C</td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">t</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;">w</td><td style="padding: 2px 5px;">a</td><td style="padding: 2px 5px;">g</td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">/</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">I</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> </table>	C	V	(C)		C	V	C	t				w	a	g	/							I							mais	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;"> </td><td style="padding: 2px 5px;">C</td><td style="padding: 2px 5px;">V</td><td style="padding: 2px 5px;">C</td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;">v-</td><td style="padding: 2px 5px;">t</td><td style="padding: 2px 5px;">w</td><td style="padding: 2px 5px;">a</td><td style="padding: 2px 5px;">g</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;">\</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;">I</td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td><td style="padding: 2px 5px;"></td></tr> </table>	C	V	C		C	V	C	v-	t	w	a	g				\							I					
C	V	(C)		C	V	C																																																				
t				w	a	g																																																				
/																																																										
I																																																										
C	V	C		C	V	C																																																				
v-	t	w	a	g																																																						
	\																																																									
	I																																																									

L'affixation par les autres préfixes CV- à voyelle copiante donne, on va le voir, le même résultat; mais la situation de calcul est plus complexe, et pose quelques questions intéressantes à la théorie phonologique.

• Conflit entre deux voyelles flottantes

Examinons donc le cas des préfixes CV- à voyelle copiante, comme l'article **nA-** ou le statif **nĒ-**. En ce qui concerne la structure syllabique, on retrouve la situation de **ni-** ou **v-** ci-dessus: le *m* ferme la syllabe initiée par le préfixe CV-, ce qui permet à la nouvelle syllabe *nay* de suivre immédiatement, pour former la séquence CV-*mnay*. Dans l'intervalle entre ces deux consonnes (*m-n*) il n'y a pas de place pour une voyelle flottante — car le propre d'un phonème flottant, on l'a dit, c'est qu'il peut remplir une position déjà existante (imposée par les structures), mais jamais en créer une nouvelle. En revanche, la position immédiatement à gauche du *m* est remplie par

une unité au statut particulier, une voyelle copiante, que l'on a déjà définie comme flottante. Laquelle de ces deux voyelles flottantes sera-t-elle choisie pour remplir la case vide? Avec l'article **nA-**, on obtient **nê-mnay**:

C	V	C		C	V	C
n		-m		n	a	y
/	\					
A	Ē					

En d'autres termes, dans une telle situation où deux voyelles flottantes entrent en conflit pour remplir une seule position vide, on constate que c'est la voyelle du lexème qui a la priorité sur celle du préfixe. Voilà qui répond à la question qu'avaient soulevée (fin §2.2.6.2) les cas de copie vocalique de type **nô-vôy**. Pour expliquer la priorité du /ô/ plein et lexical, sur le /A/ flottant et préfixal, le trait qui permet de rendre le mieux compte de la hiérarchie des règles, est d'ordre morphologique: s'il est vrai qu'un phonème plein est toujours prioritaire, pour une position donnée, sur un phonème flottant — et ce, par définition —, notre dernier exemple révèle également une autre forme de hiérarchie entre le lexème et ses affixes, hiérarchie pertinente lorsqu'il s'agit de départager deux phonèmes flottants.

Il semble donc bien, au terme de ces analyses, que la notion de «phonème flottant» proposée par la théorie autosegmentale, fournisse la meilleure représentation de certains phénomènes phonologiques du motlav. Mais pour être employée efficacement, cette notion mérite d'être élargie, comme nous l'avons fait, en intégrant la mobilité comme une de ses propriétés: une voyelle flottante lexicale peut se réaliser à droite ou à gauche de la consonne C₁ à laquelle elle est directement associée.

2.4.3 L'insertion vocalique

Il ne reste plus qu'à rendre compte d'une dernière catégorie de règles, celles qui permettent de calculer la forme autonome (FA) des lexèmes en CCV-. Nous avons rendu compte de (**ni**)-**hnag** / **hinag** grâce à la notion de phonème flottant; celle-ci convient-elle également pour expliquer le couple (**na**)-**vnô** / **vônô**?

La première idée que l'on a est de considérer comme première la forme longue (FA) **vônô**, qui se serait abrégée en **-vnô**, sous l'effet de l'accent par exemple. Historiquement, c'est effectivement à une réduction syllabique qu'on assiste, faisant passer ***ná vanúa** à **na-vnô** par syncope; mais c'est une chose de faire remonter la forme brève

33. Voir §2.2.2 pour la discussion sur la forme de ce préfixe.

actuelle (FP **-vnô**) à une forme longue étymologique (**vanua*), c'en est une autre de rapporter *en synchronie* cette même FP **-vnô** à la FA **vônô**, même si cette dernière est effectivement plus longue. On sait que les systèmes synchroniques s'organisent selon des principes qui ne sont pas toujours hérités directement d'états plus anciens de la langue, mais sont perpétuellement remodelés par de nouvelles contraintes de cohérence: c'est bien le cas ici, comme on va le voir.

Certes, on croit voir quelquefois dans le vocalisme d'une FA de structure CV₁CV₂-, le reflet de l'étymon de même schéma: par exemple, le premier *e* de FA **gemel** peut très bien refléter celui de l'étymon **gemel*, sans que cela pose de problèmes. En réalité, il suffit d'observer les lexèmes du motlav pour s'apercevoir que — sauf pour les cas de voyelle flottante comme **hlnag**, déjà étudiés — la FA ne reflète jamais directement les voyelles de l'étymon. Observons, à partir des équivalents dans deux langues voisines³⁴, les altérations qu'ont subies les voyelles étymologiques pour former la FA en motlav:

<i>sens</i>	<i>mota</i>	<i>mosina</i>	<i>motlav FA</i>	<i>motlav FP</i>
île, village	vanua	vônô	vônô	vnô
pomme	gaviga	gêvêg	gêvêg	gvêg
désirer	maros	môrôs	môyôs	myôs
(mon) ventre	toqa-k	toqo-k	teqe (-k)	tqe (-k)
(son) ventre	toqa-na	taqa-n	taqa (-n)	tqa (-n)
assiette	**	**	bêlêit	blêit

Comme on le constate, la FA du motlav présente systématiquement³⁵ la même voyelle dans la première et dans la deuxième syllabes, et ce, quelle que soit la forme historique de départ: les lignes 4 et 5 du tableau montrent que la duplication de la voyelle concerne même des formes différentes d'un même lexème. Pour rendre compte des faits de notre langue, il faut donc oublier les voyelles étymologiques: ce ne sont pas elles qui rendent compte de la FA actuelle. Bien sûr, on peut admettre que c'est le *a* prétonique de **vanua* qui s'est lui-même historiquement altéré en *ô*, adoptant le timbre de la voyelle accentuée

34. Le motlav est bien connu grâce aux travaux de Codrington (1885, 1896); le motlav est une langue parlée à Vanua Lava par aujourd'hui 8 locuteurs, sans réelle compréhension avec le motlav, et à laquelle nous avons consacré un autre terrain.

35. Citons une seule exception, d'ailleurs incertaine: (na)-^otno- 'endroit de' < *tano 'terre, sol', donne, en alternance avec la FA **tono** attendue, la forme **teno**, dans laquelle réapparaîtrait un *e* (< *a*) étymologique. On pourra la noter ^otEno-, et noter qu'il s'agirait d'une exception à la hiérarchie que nous avons posée entre voyelle du lexème > voyelle du préfixe (§2.4.2), puisque le /A/ de l'article aurait supplanté le /E/ flottant du lexème.

qui le suivait; c'est en effet ce qui s'est produit en mosina, langue sans phénomène de syncope (on n'a jamais ***vnô**)³⁶, alors que le motlav très conservateur a gardé intactes les distinctions étymologiques de timbres. Mais s'il est vrai que la forme ancienne **vanua* fournissait une position vocalique dans un squelette CYCV-, il faut bien voir que *le système actuel n'a pas besoin* qu'une telle position de voyelle soit donnée par l'étymologie, car *il est capable de la créer «ex nihilo»*.

Expliquons-nous. Si l'on oublie pour quelque temps l'histoire des formes, et que l'on se place en synchronie, il n'est pas nécessaire de poser une forme lexicale première CV₁CV₂- (***vanô*), dont dériverait un CV₂CV₂- par assimilation vocalique (**vônô**), puis enfin CCV₂- par syncope en cas de préfixation (**-vnô**). Il est également tout à fait possible de poser d'emblée un radical CCV- (**vnô**), correspondant d'ailleurs à la forme préfixable FP, puis de définir, pour former la FA, une règle simple d'*insertion vocalique*, en relation avec la structure syllabique: **vnô** donne **vônô**, avec duplication de la voyelle radicale, chaque fois que la première consonne (v-) ne peut pas clore une syllabe, mais doit en inaugurer une nouvelle. La première voyelle de **vônô** n'est alors rien d'autre qu'une voyelle de soutien (épenthétique), qui prend le timbre de la suivante.

Au passage, on notera qu'aucune règle absolue (de syncope) ne permet à coup sûr de prédire une FP **vnô** si l'on part de la FA **vônô**: en effet, cette dernière pourrait tout aussi bien refléter un radical CVCV-, avec deux voyelles phonologiques de plein droit. On obtiendrait alors un ***nô-vônô**, sur le modèle de **wôyô** «palourde» qui donne **nô-wôyô** (et non ***na-wyô**). En revanche, la règle devient universelle si on la renverse: de l'entrée lexicale ^o**vnô** on peut parfaitement dériver aussi bien FA **vônô** que FP (**na**)-**vnô**, tandis que l'entrée **wôyô** ne pourra donner que FA **wôyô** et FP (**nô**)-**wôyô**. Voilà déjà qui justifie nos conventions de notations pour l'établissement d'un dictionnaire.

La preuve qu'il est ainsi possible de poser de telles règles indépendamment des structures étymologiques des lexèmes, c'est que l'insertion vocalique fonctionne même lorsque l'étymon est de forme CCV-: ainsi, l'anglais *plate* «assiette», par l'intermédiaire du pidgin *pleit*, a été anciennement emprunté sous la forme **nê-blêit** [nɪmlilit] avec l'article, ce qui donne, si l'on ôte le préfixe, **bêlêit** [mɪblilit] par insertion de la première voyelle du radical. En synchronie, on n'a plus besoin de poser une voyelle déjà existante, puis une assimilation de timbre avec la voyelle suivante; il est bien plus satisfaisant de considérer que ce sont les structures syllabiques contrai-

36. Voir cependant note 38.

gnantes qui créent des positions vides, lesquelles seront éventuellement remplies par des clones d'autres voyelles.

Nous pouvons illustrer la règle, encore une fois, en termes de phonologie multilinéaire, avec l'exemple de la «pomme». Au lieu de partir d'un radical *gêvêg* s'abrégéant en cas de syncope, on pose carrément une seule voyelle morphologique pour ce lexème, qui dans le dictionnaire figurera *gvêg*. Cette voyelle n'apparaît normalement qu'une fois, lorsque la structure syllabique du mot le permet, c'est à dire lorsque la première consonne du radical peut fermer une syllabe précédente — ainsi, avec l'article *nA-*, *°gvêg* donne *directement* la forme *na-gvêg*, sans passer par **na-gêvêg* puis une syncope. En revanche, lorsque le radical doit se répartir sur deux syllabes — faute de voyelle préfixale —, en l'absence d'autre prétendant (comme la voyelle flottante *Ê* de *mÊnay*), la voyelle radicale se duplique automatiquement pour venir remplir la position de voyelle engendrée par la structure syllabique: *°gvêg* > *gêvêg* par insertion de *ê*.



Un point remarquable: tandis que les autres phénomènes exposés ci-dessus (copie, transfert...) ne concernaient à chaque fois qu'une partie déterminée du lexique — certains préfixes, certains lexèmes nominaux, etc. —, et n'étaient pas dépourvus d'exceptions, la règle de l'insertion vocalique est, quant à elle, *absolue*. Tous les mots du lexique³⁷, morphèmes ou lexèmes, noms ou verbes, y sont soumis: *un radical CCV-, s'il doit commencer une nouvelle syllabe, insère obligatoirement un clone de sa (première) voyelle entre ses deux consonnes*. Ainsi, *a-qyig* «aujourd'hui (passé)» a une forme sans préfixe *qiyig* «aujourd'hui (futur)»; *a-tgiy* «après, derrière» se retrouve dans le composé *wotwot-tigiy* «puîné, litt. né-après»; l'indéfini *ya-tkel* «quelques X, certains X» est corrélé à l'adverbe *tekel* «un côté de»; *ti-qyo* FUTUR commute avec *qoyo*, etc.

À la limite, on pourrait même décider de noter CCV_1 toute unité du lexique qui se présente sous la forme CV_1CV_1 , quelle que soit son étymologie,

37. Seules exceptions, quelques emprunts récents au pidgin peuvent présenter une initiale $CCV-$, comme /trak/ 'voiture' (angl. *truck*), ou /plên/ 'avion' (angl. *plane*), FA plên et non *pêlên. Ce dernier s'oppose à des emprunts proches mais plus anciens, car déjà intégrés aux structures phonologiques du motlav — /blêit/ 'assiette' (angl. *plate*), FA bêlêit, ou encore /blekat/ 'jouer aux cartes' (angl. *play cards*), FA bekekat.

mologie, puisqu'on pourra toujours calculer la bonne forme à l'aide de la règle simple d'insertion. Ainsi, le substantif non préfixable *wulus* «beau-frère», quoiqu'invariable, correspondrait morphologiquement à *°wulus* — comme le révèle le dérivé (par dérivation zéro) *na-wulus* «le respect dû au beau-frère, la *belle-fraternité*»; et les fonctionnels invariables (jamais syncopés) *qele* «comme», *qôtô* «pour l'instant», *togoy* «excepté», *tege* «environ», *vatag* «voilà», pourraient aussi bien être représentés morphologiquement comme **qle*, **qtô*, **tgoy*, **tge*, **vtag*, respectivement³⁸. Si cette dernière solution est théoriquement possible, il n'est pas nécessaire de l'imposer dans l'orthographe, et nous préférons réserver les formes $CCV-$, d'une part, aux entrées de dictionnaire — et non aux formes réelles apparaissant dans le discours —, et plus particulièrement aux unités lexicales pour lesquelles cette représentation est réellement plus économique³⁹.

3. Conclusions

3.1 Principes de lexicographie

Une des motivations de cette étude, entre autres, était de décider, au moyen de l'analyse phonologique et morphologique, de la forme adéquate que devrait prendre, en toute rigueur, chaque entrée lexicale dans un prochain dictionnaire du motlav. Le principe est de concentrer, sur un seul segment phonologique, un maximum d'informations morphologiques, de façon qu'on puisse calculer efficacement et sans erreur tous les allomorphes de cette unité dans le discours, par combinaison avec des règles aussi simples et universelles que possible.

Le tableau suivant réunit, à travers des exemples, les différents types lexicographiques concernés — encore une fois, nous présentons

38. Et une représentation strictement morphologique pourrait même arriver à des conclusions semblables pour une langue comme le *mosina*, pourtant sans phénomène de syncope. Car même si *vônô* n'est jamais réalisé **vnô* (même après un préfixe), c'est un fait que la forme phonologique correcte *vônô* pourra toujours se déduire régulièrement d'un radical sous-jacent /vnô/; et du point de vue cognitif — c'est important —, il y a fort à parier que les locuteurs mémorisent en fait ce genre de radicaux comme dotés d'1 et non de 2 voyelles propres. Il en sera de même pour /gvêg/, /mrôs/, /tqo~/, /tqa~/, etc.

39. Nous n'adoptons donc pas le même parti que Pawley (1966) cité par Foley (1986: 51), qui choisit une écriture morphologique pour le même genre de phénomène, du type /mlwk/ pour [muluk] 'nez', ou /byad/ pour [ˈbijaːt] 'mon mari'. Notre choix de noter *vônô* pour ce qui est morphologiquement /vnô/ est théoriquement discutable, mais privilégie la lecture — et le lecteur! — en notant les formes effectivement réalisées.

au moyen des noms des règles qui concernent en réalité aussi bien les verbes, les adjectifs, les circonstants, etc. Sans qu'il soit nécessaire de le redémontrer ici, nous prétendons qu'il est possible, connaissant une poignée de règles phonologiques, de déduire *toutes* les formes du tableau, et en général toute la morphologie du motlav, à partir des seules entrées lexicales telles qu'elles se présentent dans la 1^{ère} colonne ci-dessous.

entrée lex.	article nA-	IE-/bE-	poss. 1sg	poss. 3sg	f. auton.	traduction
êñ	n-êñ	l-êñ			êñ	maison
qôñ	nô-qôñ	lô-qôñ			qôñ	jour, nuit
taqat	na-taqat	ba-taqat			taqat	Diable
°tmat	na-tmat	be-tmat			tamat	démon
°lam	na-lam	le-lam			lam	haute mer
bÊlag	nê-blag	bê-blag			bêlag	poule d'eau
ili~	n-ili ~	l-ili ~	n-ili-k	n-êlê-n	ili ~	cheveu(x)
qti~	ni-qti ~	li-qti ~	ni-qti-k	nê-qtê-n	qiti ~	tête
°yño~	na-yño ~	le-yño ~	na-yñê-k	na-yño-n	yño ~	jambe
kÊle~	nê-kle ~	lê-kle ~	nê-kle-k	nê-kla-n	kêle ~	dos

3.2 Phonologie ou morphologie?

Tous ces phénomènes concernant le mouvement des voyelles en motlav, ressortissent-ils à la morphologie ou à la phonologie? La question n'est pas superflue. Il semble qu'il faille, pour y répondre, distinguer les différents cas de figure que nous avons passés en revue.

Ainsi, les cas d'*harmonie vocalique* présentés au tout début de notre étude, relèvent de la morphologie, car ils ne concernent que certains noms, et eux seuls, sans toucher au reste du lexique, et n'ont lieu que dans un type particulier de flexion. De même, les questions relatives à la *copie vocalique* de certains préfixes ne peuvent pas être généralisées à toutes les unités de la langue, ni même à tous ses préfixes: comme la copie ne concerne, d'une part, qu'une classe restreinte de morphèmes CV- (copiants), et structure le lexique, d'autre part, en deux grandes catégories de lexèmes (copiés), les règles en question sont encore une fois de nature strictement morphologique, ou mieux morphophonologique. Le *transfert de voyelle*, qui met en jeu une voyelle flottante propre à certains lexèmes, ressortit encore à la morphophonologie; en particulier, la hiérarchie en jeu dans le cas de ces transferts (voyelle du lexème > voyelle du préfixe) impose de passer par des considérations d'ordre morphologique, pour expliquer des choix que la seule approche phonologique ne suffirait pas à justifier.

En revanche, il est clair que l'*insertion de voyelle* par restructuration syllabique, qui concerne absolument toutes les classes de mots du motlav, sans discrimination (notamment sémantique), est une règle purement phonologique. Elle est en effet la conséquence d'un squelette syllabique contraignant, lequel est également une catégorie de la phonologie.

Cependant, si l'insertion vocalique est de nature phonologique, elle peut venir s'ajouter à des opérations d'ordre morphologique. Nous illustrerons cette idée par une brève allusion au redoublement, phénomène majeur dont nous n'avons pas parlé ici. Si une racine C_1VC_2 se réduplique tout simplement en $C_1VC_2|C_1VC_2$, (**mat** > **matmat** «mourir»), les radicaux $C_1C_2VC_3$, par exemple, donneront une séquence complexe $\{C_1VC_2VC_1C_2VC_3\}$, comme °ghôw «rat» qui, dans l'énoncé, se dupliquera en gôhōghôw «faire le rat, se conduire en parasite pour la nourriture». En réalité, il est clair à présent qu'il faut distinguer au moins trois étapes dans la production de cette forme:

- **phase lexicale**: choix du radical °ghôw «rat»;
- **phase morphologique**: en fonction de règles morphologiques de redoublement, l'*input* °ghôw se duplique en $\{ghô- + ghô- + -w\}$ > °ghôghôw. Cette forme est d'ailleurs possible telle quelle en cas de préfixation, comme dans le nom d'action **na-ghôghôw** «le fait de se comporter en rat»;
- **phase phonologique**, lorsque l'*output* émis à l'issue de la seconde phase doit à son tour s'ajuster à un squelette syllabique dans lequel la première consonne se retrouve en début de syllabe: dans ce cas-là, il se produit une insertion vocalique sur °ghôghôw, qui donne gôhōghôw.

Par conséquent, dans une forme comme gôhōghôw, observée dans le discours, il faut assigner des origines distinctes aux différentes réalisations de la même voyelle ô: on pourrait presque dire que la dernière voyelle de cette forme est de nature *lexicale* (imposée par le choix du lexème), la seconde d'origine *morphologique* (par reduplication), la première, enfin, est engendrée par des règles de nature purement *phonologique*, dépendant uniquement de la structure syllabique. On n'analysera pas ici les nombreuses formes analogues⁴⁰ **mêlêmlêg** «noir» < °mlêg; **valavlakas** «resplendir» < °vlakas; **tamatmayge** «les vieux» < °tmayge «vieillard»; ou encore **sukuskul** «être scolarisé» < **skul** «école».

40. Voir également l'énoncé présenté au §1.3., avec la forme **biyibyîñ** «aider» (< °byîñ), syllabée en **lbiyilybyîñ**.

3.3 Pertinence des outils théoriques

Au bout de cette étude, il peut être utile de récapituler brièvement les catégories théoriques que nous avons retenues pour rendre compte du fonctionnement du motlav, et inversement celles dont on pourra se passer.

Nous sommes désormais en mesure de résoudre une question importante posée dans le premier paragraphe (§1.3): le phénomène de la syncope syllabique, que nous avons décrit comme une des clefs pour comprendre la diachronie du motlav, n'aurait en synchronie *plus aucune valeur explicative*. À partir du moment où l'on se permet de partir de racines sous-jacentes réduites (type **vnô**), dont on fait dériver les formes longues par insertion vocalique ou autre règle similaire, il devient désormais possible d'éliminer cette règle de syncope du système phonologique motlav, comme une opération devenue superflue. À aucun autre endroit du système, il n'est aujourd'hui nécessaire de faire appel à ce phénomène historique, même s'il est la principale explication des différences avec les langues voisines, par exemple.

Pour ce faire, cependant, il faut admettre tout un système de règles et unités phonologiques, tel que nous l'avons construit au cours de notre exposé. Il faut accepter de poser des racines morphologiquement /CCV-/ même si elles ne sont jamais réalisées comme telles dans l'énoncé — sans pourtant opposer systématiquement structure profonde et structure de surface. Il faut adopter la notion de voyelles flottantes, aussi bien sur les affixes (les préfixes copiants) que sur certains lexèmes (les lexèmes à transfert), quitte à lui attribuer des caractéristiques nouvelles — la mobilité —, ou à créer une nouvelle catégorie, si l'on préfère, celle de *phonème flottant mobile*. Parallèlement, une telle analyse n'a de sens que dans le cadre d'une *théorie auto-segmentale*, dans laquelle les phonèmes, au lieu de s'enchaîner linéairement les uns aux autres, se rattachent séparément à des entités abstraites organisées géométriquement, comme le gabarit squelettal: et c'est en effet un point-clef de notre description du motlav, que de poser un squelette syllabique contraignant de type CVCICVCICVC, structure fondamentale du *mot* en motlav, à laquelle viennent se rattacher les phonèmes en jeu dans une séquence. À l'intérieur de cette théorie, on prendra soin de distinguer les deux plans consonantique et vocalique; et surtout, on admettra à la fois une chronologie des règles, et certaines hiérarchies entre éléments — comme on l'a montré dans le cas de deux voyelles flottantes en concurrence.

Ces remaniements de la théorie phonologique auront à leur tour des conséquences sur l'analyse morphologique. Pour ne citer qu'un

seul exemple, on soulignera le caractère désormais superflu d'une des catégories que nous avons définie plus haut, la «FA» ou forme autonome du mot — ex. FA **vônô** pour °**vnô**. Alors que la copie sur le préfixe ou la flexion possessive personnelle dépendent toutes deux, en partie du moins, de la nature des mots en présence, ce n'est pas le cas de la FA, qui n'est rien d'autre que la forme phonologique que prend *normalement* le radical en position libre. Ainsi, il sera inutile d'indiquer, pour chaque entrée lexicale donnée, quelle est sa «forme autonome», car elle découle automatiquement de la forme phonologique du radical: de °**vnô** on déduit aisément «FA» **vônô** — sans qu'il soit besoin de l'apprendre, comme en arabe on apprend le pluriel de chaque nom. En réalité, ce que l'on avait posé comme deux catégories distinctes dans la morphologie (FA **vônô**, FP **-vnô**), apparaissent désormais tout simplement comme deux avatars que prend automatiquement le *même* radical /**vnô**/, en fonction de règles phonologiques systématiques. Ces deux catégories morphologiques («FA» / «FP») n'existent donc pas en tant que telles, et ne sont qu'un artifice heuristique de la théorie.

Cependant, pour pouvoir réunir ces deux dernières formes en une seule marque, il faut pouvoir retrouver leur différence par ailleurs, sur un autre plan: en effet, même si l'on refuse désormais les deux catégories FA / FP, reste que leur différence formelle pouvait jouer un rôle distinctif dans la chaîne du discours. Cette constatation nous conduit à distinguer plusieurs niveaux dans la production de cette chaîne, au-delà des simples marques segmentales. Dans la continuité de la «superposition des marques» proposée par Lemaréchal (1989), on dira donc qu'une même marque sur le plan segmental (ici le lexème **vnô**) se combine à d'autres marques, notamment *intégratives* (segmentation syntaxique en mots, impliquant une réorganisation syllabique du lexème), pour constituer une séquence significative. C'est sur ces marques intégratives, plutôt que sur les segments eux-mêmes, qu'agiraient fondamentalement les règles phonologiques que nous avons définies dans notre exposé. En sorte que la distribution des voyelles en motlav, par les multiples questions qu'elle soulève, met en jeu non seulement la théorie phonologique, mais également la morphosyntaxe et la théorie linguistique tout entière.

Alexandre FRANÇOIS
22, Chemin de la Justice
92290 Châtenay-Malabry
<alex_francois@hotmail.com>

Alexandre FRANÇOIS
Université Paris-III
LACITO-CNRS

Bibliographie

- ANGOUJARD, Jean-Pierre, 1997: *Théorie de la syllabe*, coll. Sciences du Langage, CNRS, Paris.
- CLARK, Ross, 1985: «Languages of North and Central Vanuatu: groups, chains, clusters and waves», in A. Pawley and L. Carrington (eds) *Austronesian linguistics at the 15th Pacific Science Congress*, Pacific Linguistics C-88: 199-236.
- CLEMENTS, Georges, 1993: «Lieu d'articulation des consonnes et des voyelles: une théorie unifiée», in B. Laks & A. Rialland (éd.), *Architecture des représentations phonologiques*, coll. Sciences du Langage, CNRS, Paris, pp. 101-146.
- CODRINGTON Rev., 1885: *The Melanesian Languages*, Oxford, Clarendon Press, 572 pp.
- CODRINGTON Rev., PALMER J., 1896: *Dictionary of the language of Mota, Sugarloaf Island, Banks Islands, with short grammar*, London, SPCK xxiv, 312 p.
- ENCREVÉ, Pierre, 1988: *La liaison avec et sans enchaînement*, le Seuil, Paris.
- FOLEY, William, 1986: *The Papuan languages of New Guinea*, Australian National University, Canberra.
- KASARHÉROU, Jacqueline, 1962: «Les changements vocaliques de trois préfixes en motlav», *Te reo*, vol. 5, 1962, pp. 32-34.
- LANGACKER, Ronald, 1987: *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford University Press, vol. I: «Theoretical prerequisites».
- LEMARÉCHAL, Alain, 1989: *Les parties du discours, Syntaxe et sémantique*, coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.
- MCCARTHY, John, 1989: «Linear order in Phonological representation», *Linguistic Inquiry* 20.1, pp. 71-99.
- PAWLEY, Andrew, 1966: *The structure of kalam: a grammar of a New Guinea Highlands language*, PhD non publié, Université d'Auckland.

VOWEL SHIFTING AND CLONING IN MOTLAV (VANUATU): BETWEEN PHONOLOGY AND MORPHOLOGY. — *In his first account of motlav grammar, Codrington (1885), followed by Kasarhérou (1962), described the phonological rule of «vowel shifting»: a number of prefixes change their vowel into that of the following lexeme, e.g. na- + vōy > nō-vōy. We first show that this rule only accounts for half of the lexicon, namely CV- roots, whereas for CCV- roots no change occurs, leaving an unvarying vowel instead.*

After discussing a diachronic hypothesis in order to account for these two distinct morphological sets (ie CV- vs. CCV-), we try and reanalyse the whole system synchronically, thanks to newly defined theoretical tools. For instance, our choice of a multi-linear approach allows us to take into consideration the notion of «floating phoneme», in order to account for the behaviour of these prefixes; and the same notion appears to be efficient in analysing «vowel transfer» (e.g. na- + hinag > nī-hnag), another phonological rule of the same language. Last but not least, the rule for «syllabic epenthesis» (e.g. mtig > mītig) is the key to the whole system, through which certain so-called morphological categories prove to be entirely derivable from phonological patterns.

NOK HOHOLE GŌH BI-TIY GATGAT TO-MŌTLAV, SO AĀG KĒY HOHOLE QELE AVE, BA NĒ-DĒMDĒM NAN YATKELGI NA-HAV. — *Na-myōs mino, so nok so kaka lolmeyen bi-tiy gatgat to-Mōtlav so qele ave, tō no ta-yav goy ni-diksoneri mey nē-wē. Codrington kē mal kaka te mun tō aē, ba et qēt qete, togoy hip se. En tō gōs kē, nē-vēvēhiy mino qele gēn, so: no-hohole del no-no-ngēn, wō ba-hav na-qtēqtēg nan ne-tegtegha geh? Qe so, gēn ōl so «nok van tot nā-lēt» (tiwag mi «na»), ba tō «no me-gen tō nē-lēt» (tiwag mi «nē»). A so, yatkel hohole susu (qele «na» en), yatkelgi gēn so ōl en, nō-tōtē-n ni-tegha den no-hohole mey vitwag nan (nā-lēt, si so nā-vnō, nā-gmel, nā-lo), ba yatkelgi se, gēn yohteg so haytēyēh ēwē qele no-hohole mey atgiy (nē-lēt, nō-vōy, nī-sil, nē-gengen). Ba no-hohole susu nan, gēn so vav so ni-tiy kē mey ave? «na» si so «nē»? Ne-meh a ne-meh. Tō nok dēm lok so ige to-Mōt kēy vav na-mu-y qele ave, ige del ta-Bankis kēy vav na-mu-y qele ave geh, tō nok dēm sas ē-gēn: so no-hohole no-ngēn ma-van me ave, ba ige bōbō no-ngēn aāg kēy hohole qele ave. A so: yav bah lmtig! en, ba gēn tē-dēm sas towoyig vēh so na-ha-n vitwag «na-mtig», ba na-ha-n vitwag «nō-tōtī mītig». Tō no ta-galeg vēh nō-bōk mey haytēyēh galsi mi ni-tiy gatgat no-ngēn.*